

Comité ressource en eau Volet quantité



11 juillet 2023

ORDRE DU JOUR

Introduction de M. Le Préfet de la Vienne

1) État de la ressource en eau :

⇒ Météo France, DREAL NA, BRGM, OFB86

Temps d'échange

2) Mesures de restrictions prises, dérogations, contrôles ⇒ DDT86

Temps d'échange

3) Point d'étape de la feuille de route 2022/23

Temps d'échange

Conclusion de M. Le Préfet de la Vienne

Partie n°1
État de la ressource en eau
à début juillet 2023

Comité ressource en eau « volet quantité »

Partie n°1
État de la ressource en eau
à début juillet 2023

Point météorologique
présenté par
Rodolphe PINIER – DDT86
(Météo france excusé)

Réunion du 11 juillet 2023

Situation Hydro-météorologique et état des sols au 4 juillet *(en l'état des données disponibles le 4 juillet 2023)*

Météo-France

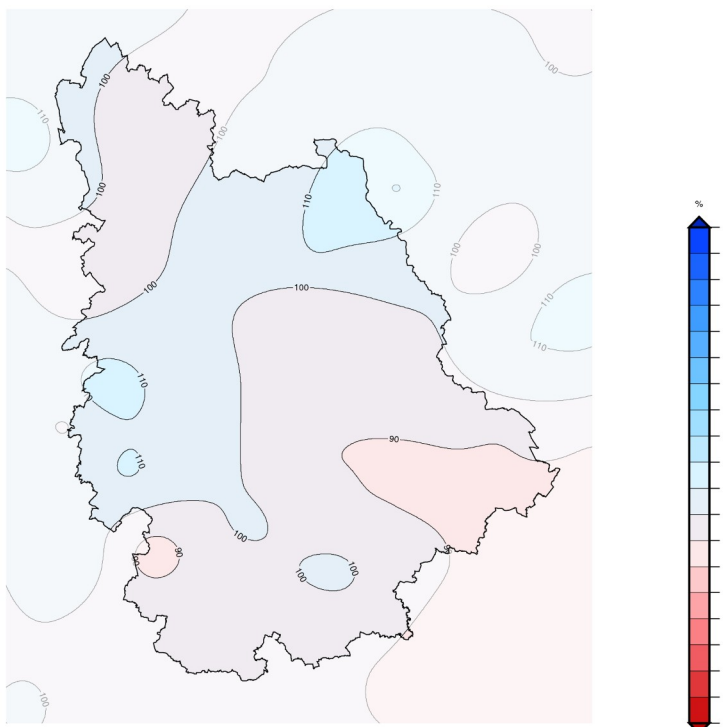
Direction Interrégionale Sud-Ouest

Sandrine LAFONT-LINDEN, Léo LOYANT

Précipitations sur la saison de recharge (septembre - mars)

Rapport à la moyenne de référence 1991-2020 des cumuls de précipitations
Vienne

Saison de recharge Septembre 2022 à Mars 2023



Edité le : 04/07/2023 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 30/06/2023 à 02:31 UTC

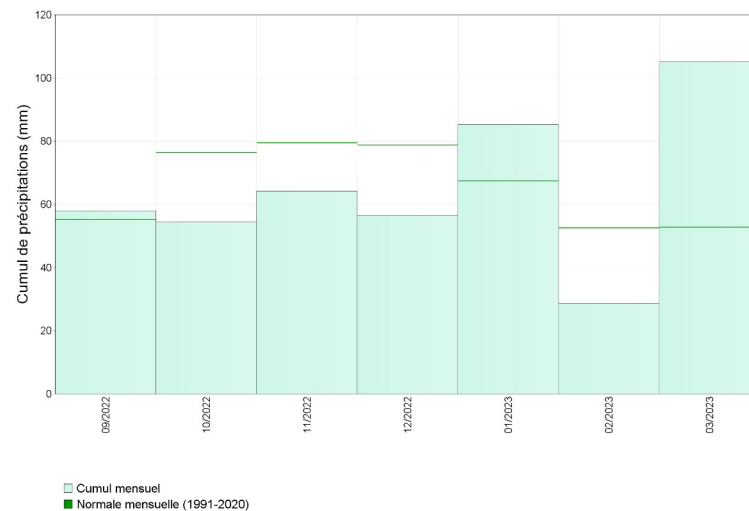
Pour rappel, sur la période de recharge, les pluies ont été disparates avec des cumuls déficitaires dans un premier temps avant l'occurrence de mois bien plus pluvieux en janvier et mars.

Au total, les pluies sont autour des normales sur la période de recharge sur l'ensemble du département, avec seulement le Montmorillonnais qui est déficitaire.

Par rapport aux précédentes années, cette période de recharge est non exceptionnelle.

Cumul mensuel des précipitations agrégées
Vienne

septembre 2022 à mars 2023



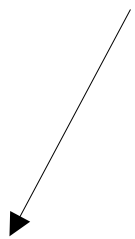
Températures sur le département pour le mois de juin 2023

Date	Température moyenne	Ecart aux normales
Juin 2003	15,4°C	+3,1°C
Juin 2023	14,6°C	+2,4°C
Juin 2018	14,0°C	+1,8°C
Juin 2017	13,9°C	+1,7°C
Juin 2022	13,9°C	+1,7°C

Écart à la normale des températures moyennes sur la Vienne pour un mois de juin, classé par écart décroissant depuis 1960.

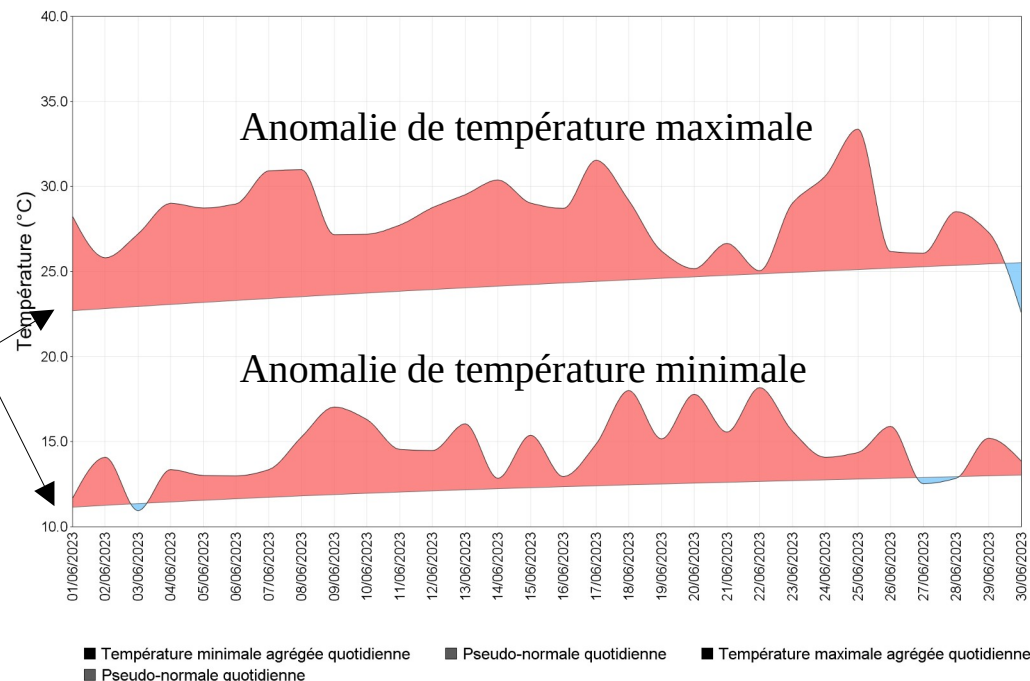
Le mois de juin est exceptionnellement chaud, autant en températures minimales (2,4°C au-dessus des normales) qu'en températures maximales (4,0°C au-dessus des normales). Cette combinaison de températures élevées tout au long du mois amène ce mois de juin 2023 au **2^e rang** des mois de juin les plus chauds enregistrés depuis 1960, juste derrière 2003.

2^e mois de juin le plus chaud depuis 1960



Indicateurs quotidiens des températures minimales et maximales
Zone climatique : Vienne
1er juin 2023 au 30 juin 2023

Normales



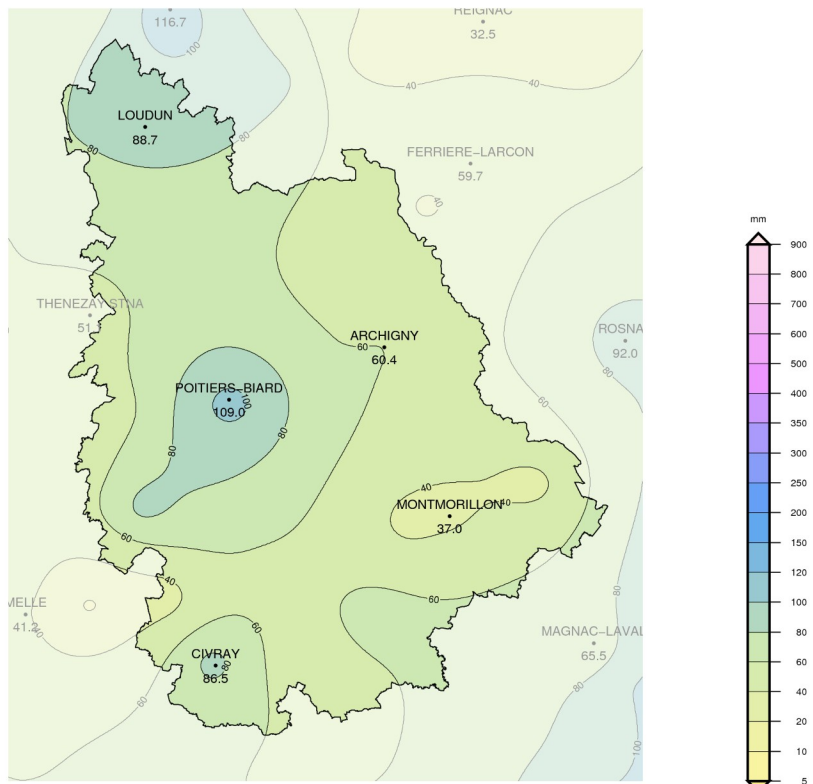
Précipitations du mois précédent (juin 2023)

Le mois de juin est marqué par de fortes disparités territoriales, notamment à cause de l'épisode orageux du 15 et du 19 juin, donnant de fortes pluies sur Poitiers ainsi que le Loudunais. Ailleurs, les pluies sont déficitaires voire très déficitaires (60 % des normales à Montmorillon par exemple).

À l'échelle départementale, les cumuls sont autour des normales de saison.

Cumul mensuel des précipitations
Vienne

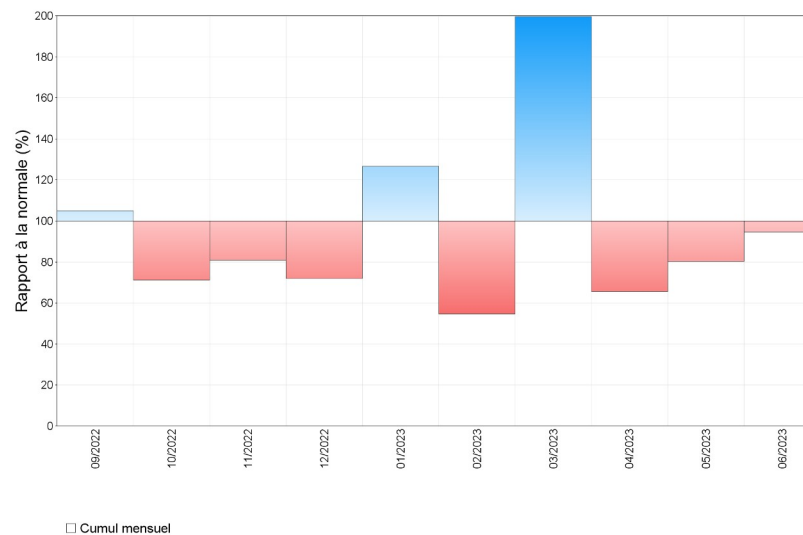
Juin 2023



Edité le : 04/07/2023 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 03/07/2023 à 09:33 UTC

Rapport à la normale de référence 1991-2020 des cumuls mensuels de précipitations agrégées
Vienne

septembre 2022 à juin 2023



Il est important de noter que de nombreux orages/averses ont traversé le département, provoquant des pluies là où aucun pluviomètre n'a pu effectuer de mesures. Ainsi, les cumuls peuvent localement être plus forts ce mois-ci.

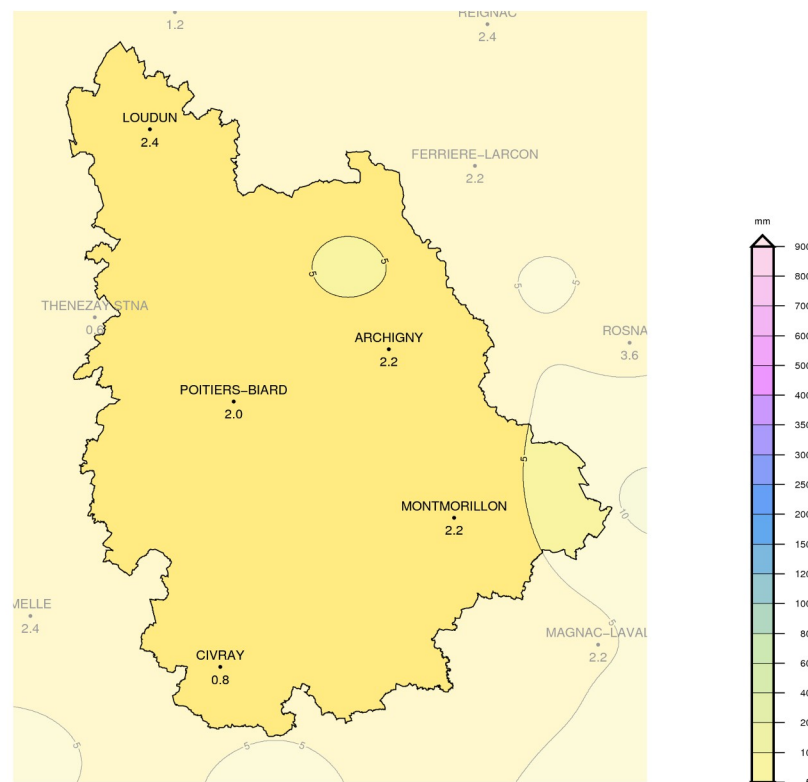
Précipitations du mois en cours (juillet 2023)

Au 2 juillet, les pluies sont très faibles, voire presque nulles sur l'ensemble du département. Quelques averses se produisent localement (pas forcément sur les points de mesure). Les cumuls atteignent jusqu'à 10mm par endroits sur ce début de mois de juillet.

Cumul mensuel des précipitations

Vienne

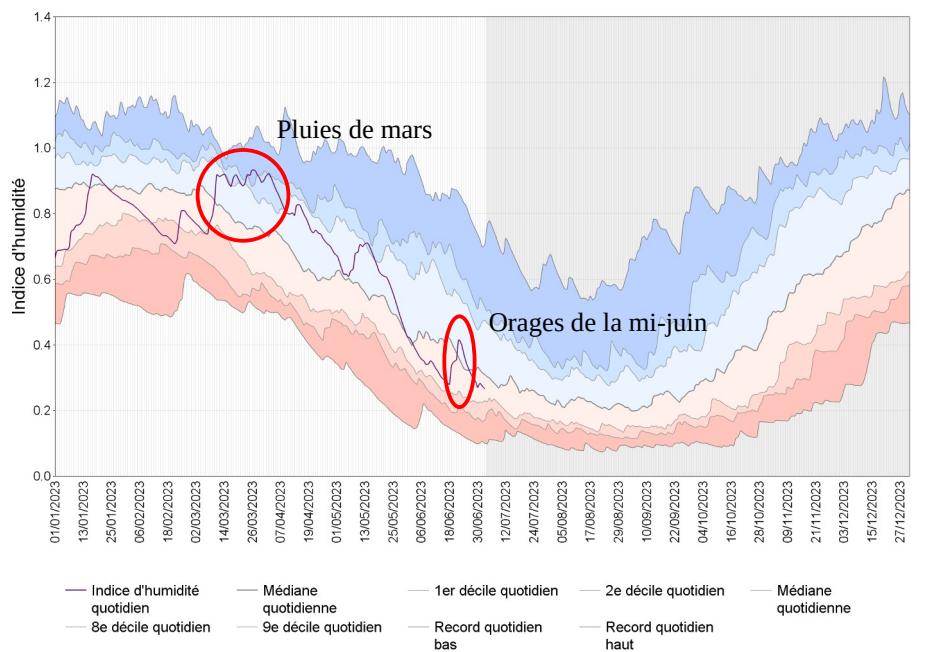
Juillet 2023



Humidité des sols : évolution (à la date du 03/07)

Indice d'humidité des sols agrégé
Vienne

1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

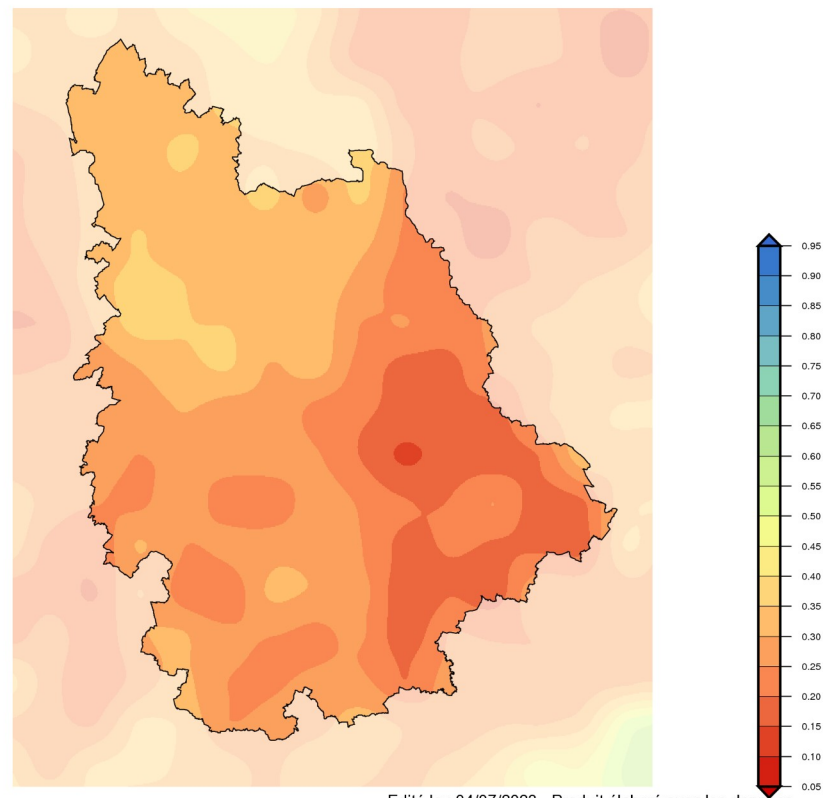


Fond grisé: données manquantes

Edité le : 04/07/2023 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 04/07/2023 à 07:35 UTC

Indice d'humidité des sols
Vienne

3 juillet 2023



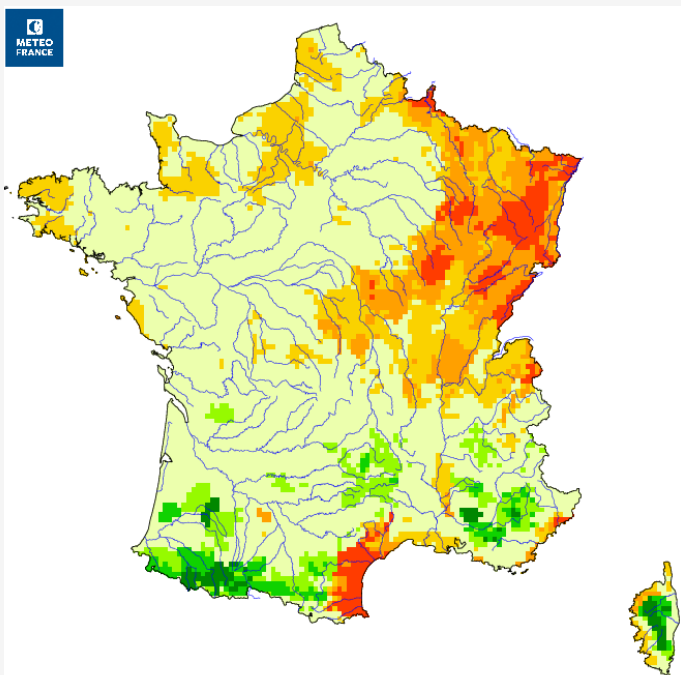
Edité le : 04/07/2023 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 04/07/2023 à 10:45 UTC

Au 3 juillet 2023, la situation correspond à celle d'un milieu de mois de juillet. Attention cependant, les disparités départementales sont importantes à cause des situations orageuses de la mi-juin (voir le pic sur la courbe de l'indice d'humidité des sols). Malgré les indices bas, ces derniers sont autour des normales pour un début de mois de juillet. Cet indicateur est représentatif uniquement des couches superficielles et n'est pas représentatif de l'évolution du remplissage des eaux souterraines.

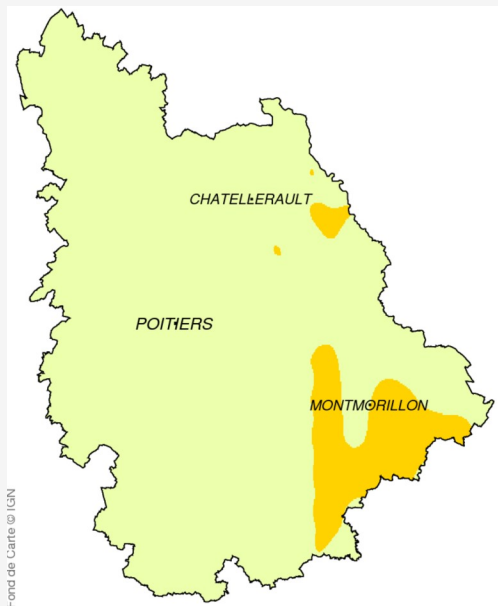
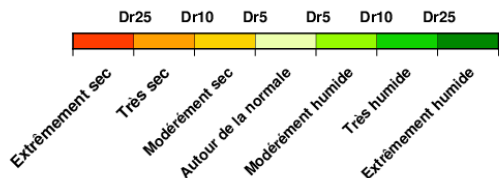
Réunion SRE Vienne, 11 juillet 2023

Humidité des sols : état au 3 juillet (suite)

Mois de Juin 2023



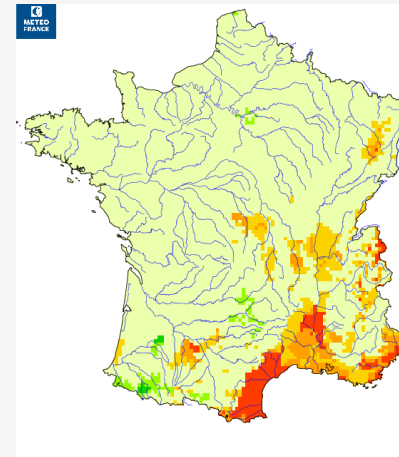
Carte produite le 01/07/2023 à 13h 10 UTC



Fond de Carte © IGN

Zoom sur la Vienne

Printemps (Avril – Mai – Juin 2023)



L'indicateur SSWI caractérise l'état du sol (en termes de durées de retour), son calcul s'appuie sur les statistiques de l'indice d'humidité des sols (SWI) intégré sur une période donnée (ici le mois de juin).

Cet indicateur permet notamment d'identifier les sécheresses agricoles (il ne tient pas compte de l'irrigation éventuelle).

Au cours du mois de juin 2023, mise à part la région de Montmorillon où les sols sont « modérément secs » (durée de retour 5 à 10 ans), l'état du sol est proche de la normale sur le département.

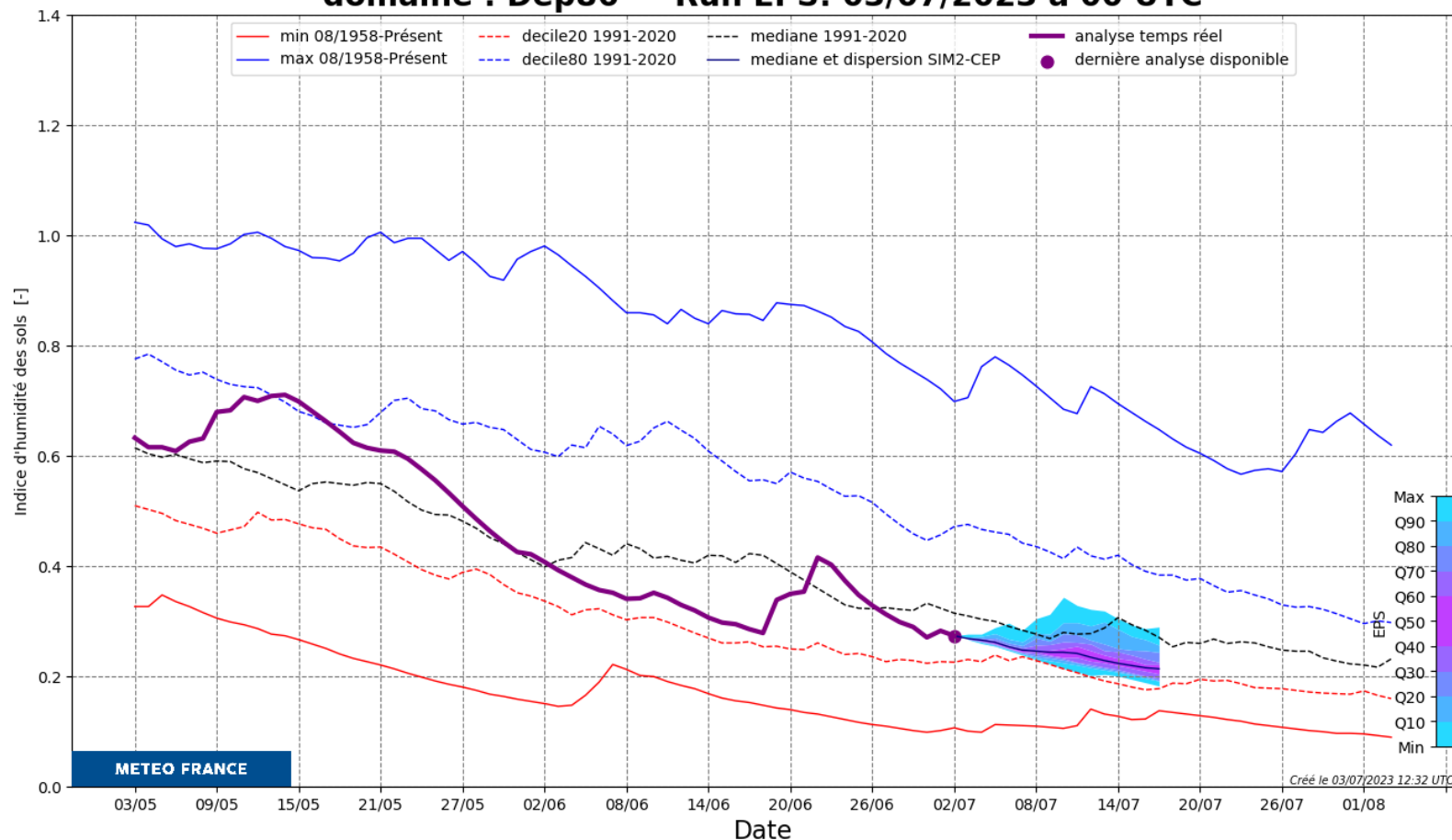
Sur le printemps (période d'avril à juin 2023), l'état du sol est proche de la normale sur le département, notamment grâce aux pluies de mars et aux orages de juin.

Prévisions à 15 jours de l'humidité des sols

Pour les 15 prochains jours sur la Vienne :

- Les pluies sur les 15 prochains jours vont rester inégales, avec des épisodes orageux provoquant des averses locales. Ces averses suffisent à maintenir l'humidité des sols proches des normales, bien que légèrement inférieure à ces dernières.
- La tendance reste cependant à la baisse de ce dernier, une situation normale pour une saison estivale.

Indice d'humidité des sols SIM2 et SIM2-CEPMMT quotidien domaine : Dep86 - Run EPS: 03/07/2023 à 00 UTC

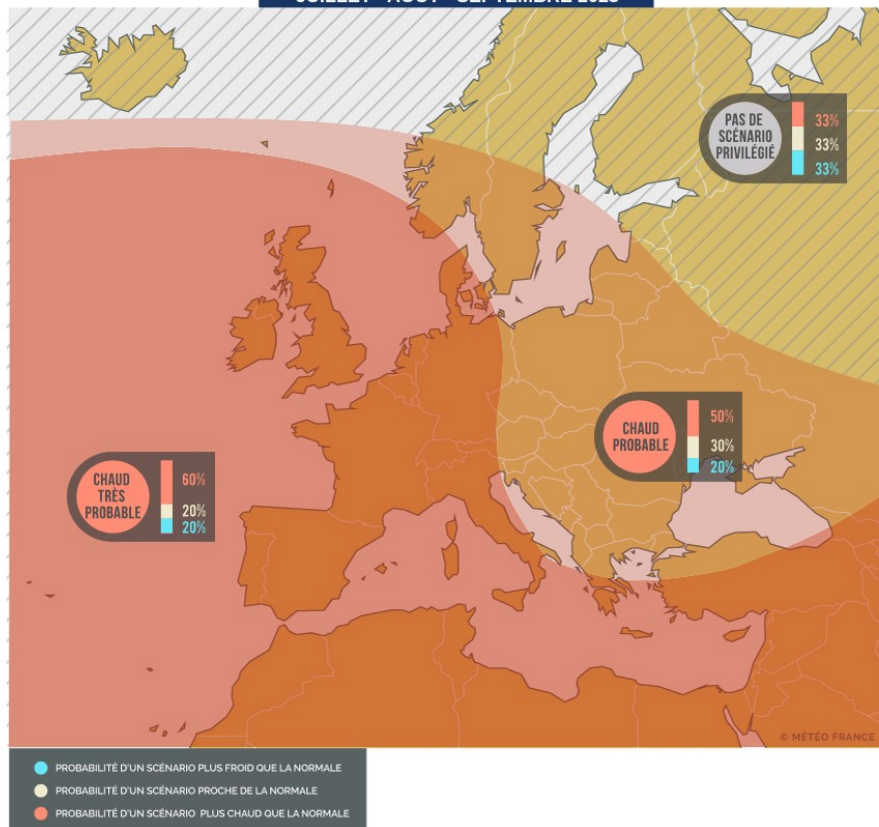


Tendance saisonnière à 3 mois sur la France

Trimestre Juillet – Août – Septembre 2023

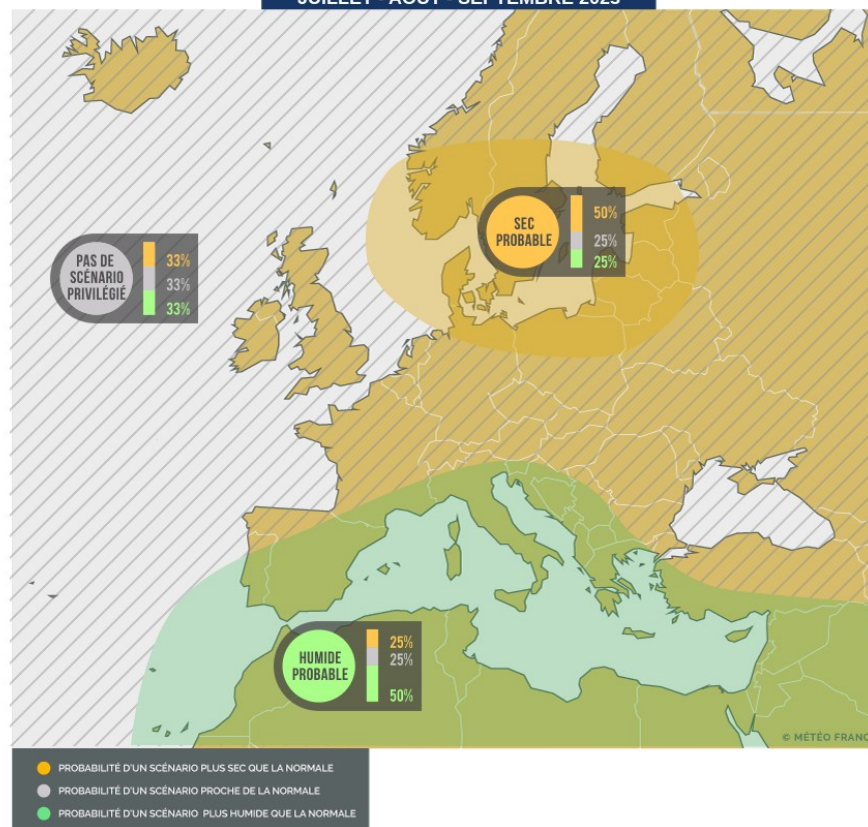
PRÉVISIONS SAISONNIÈRES PROBABILISTES DE TEMPÉRATURES POUR LE TRIMESTRE PROCHAIN

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2023



PRÉVISIONS SAISONNIÈRES PROBABILISTES DE PRÉCIPITATIONS POUR LE TRIMESTRE PROCHAIN

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2023



Pour les 3 prochains mois, un **scénario « plus chaud que la normale » est privilégié** sur l'ouest de l'Europe, avec un indice de confiance revu légèrement à la hausse (60 %).

Pour les précipitations, pas de scénario privilégié sur la région, mais on relève une tendance à un scénario plus pluvieux que la normale sur le bassin Méditerranéen.

Il est à noter que ces scénarios les plus probables s'entendent à l'échelle du trimestre et sur de larges zones géographiques ; cela n'exclut pas des épisodes ponctuels ou locaux, pluvieux, plus chauds ou plus frais.

Comité ressource en eau « volet quantité »

Partie n°1
État de la ressource en eau
à début juillet 2023

Bilan hydrométrique
présenté par
Marjorie RABASSE
DREAL Nouvelle Aquitaine



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté

Égalité

Fraternité

**Comité Ressource en Eau du 11/07/23
Département de la Vienne**

**Etat de la ressource en eau superficielle
Période début juillet 2023**

Graphes : ARB NA (données brutes) Données débit : DREAL NA

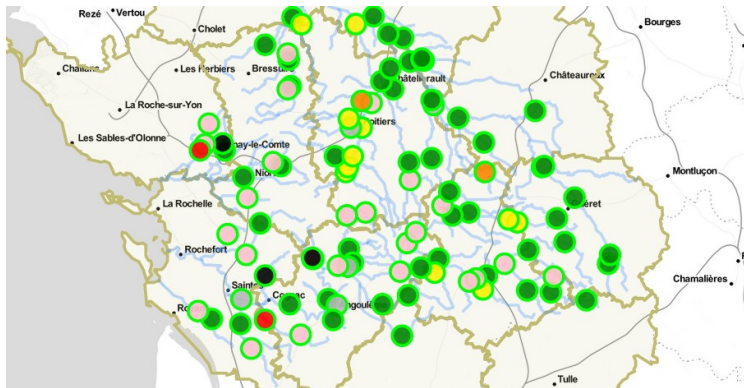
**Direction régionale de
l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**

**Service Patrimoine Naturel
Gestion Quantitative – Marjorie Rabasse
Service Risques Naturels Hydrauliques
Pôle Hydrométrie**

Données DREAL

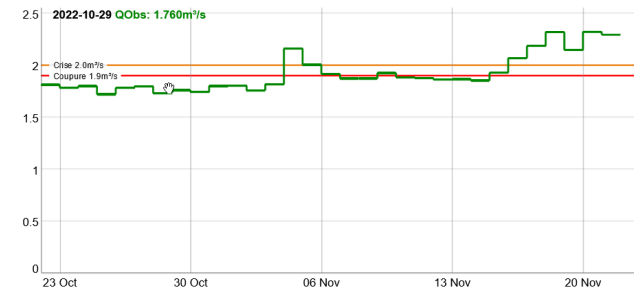
Disponibilité publique des données d'hydrométrie:

- Débits moyens journaliers expertisés par l'équipe hydrométrie DREAL <https://www.hydrometrie.fr/etiage/VCA/> avec tableau par dpts et bassin



Débits moyens journaliers sur Le Clain à Poitiers

Date	Débit en m ³ /s	Statut
2022-10-22	1.812	pré-validé
2022-10-23	1.785	pré-validé
2022-10-24	1.799	corrigé
2022-10-25	1.720	corrigé
2022-10-26	1.782	corrigé
2022-10-27	1.797	corrigé
2022-10-28	1.731	corrigé
2022-10-29	1.760	corrigé
2022-10-30	1.742	corrigé
2022-10-31	1.800	corrigé
2022-11-01	1.804	corrigé
2022-11-02	1.758	corrigé
2022-11-03	1.817	corrigé



- Hydroportail : données hydrométriques <https://hydro.eaufrance.fr/>, anciennement appelé Banque Hydro possibilité de créer un compte et une liste de stations



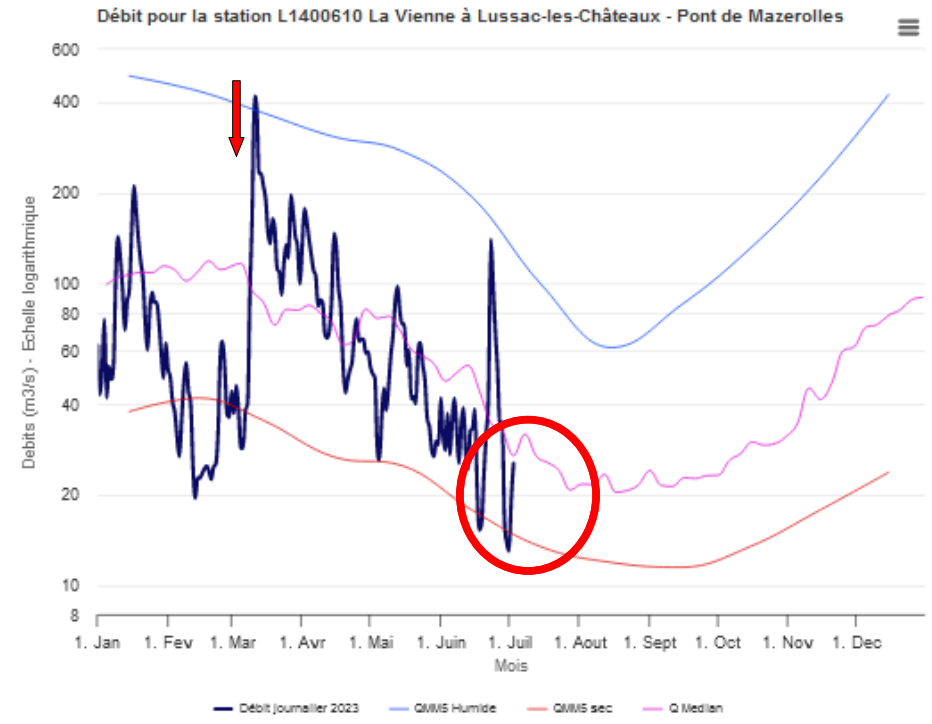
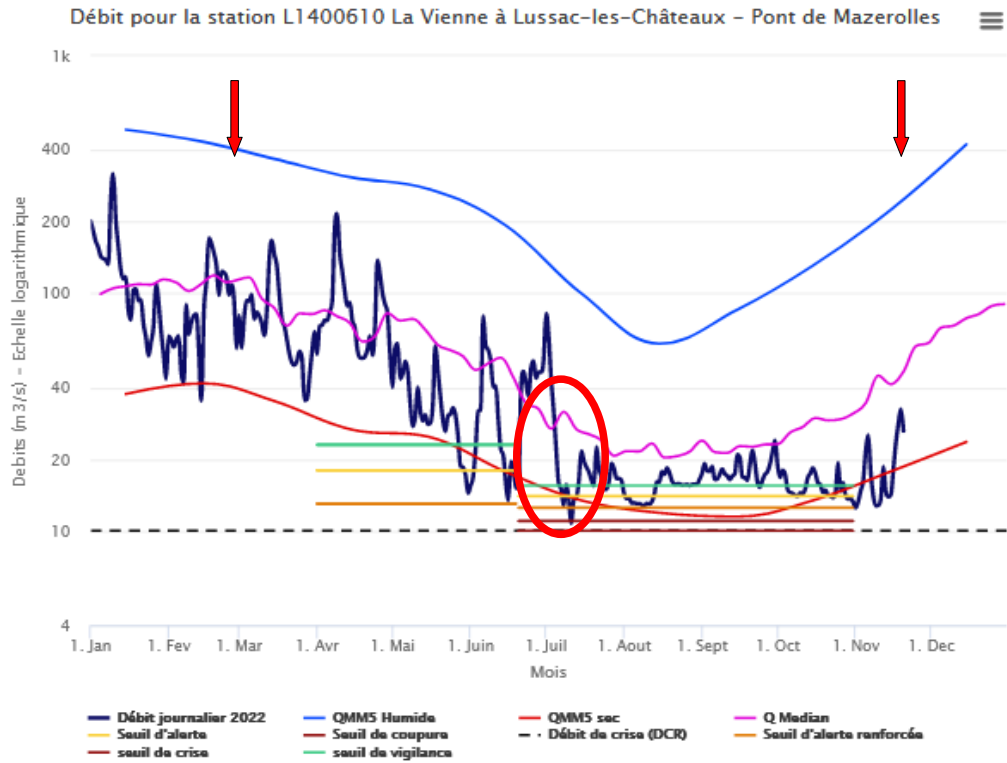


**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bassin de la Vienne

La Vienne à Lussac-les-Châteaux (Vn3) 2022 2023

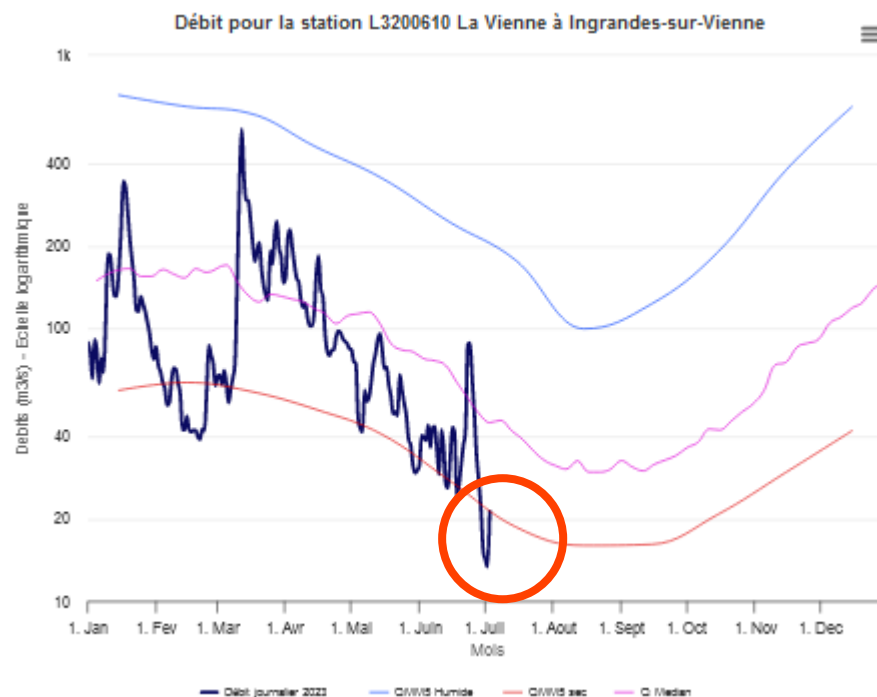
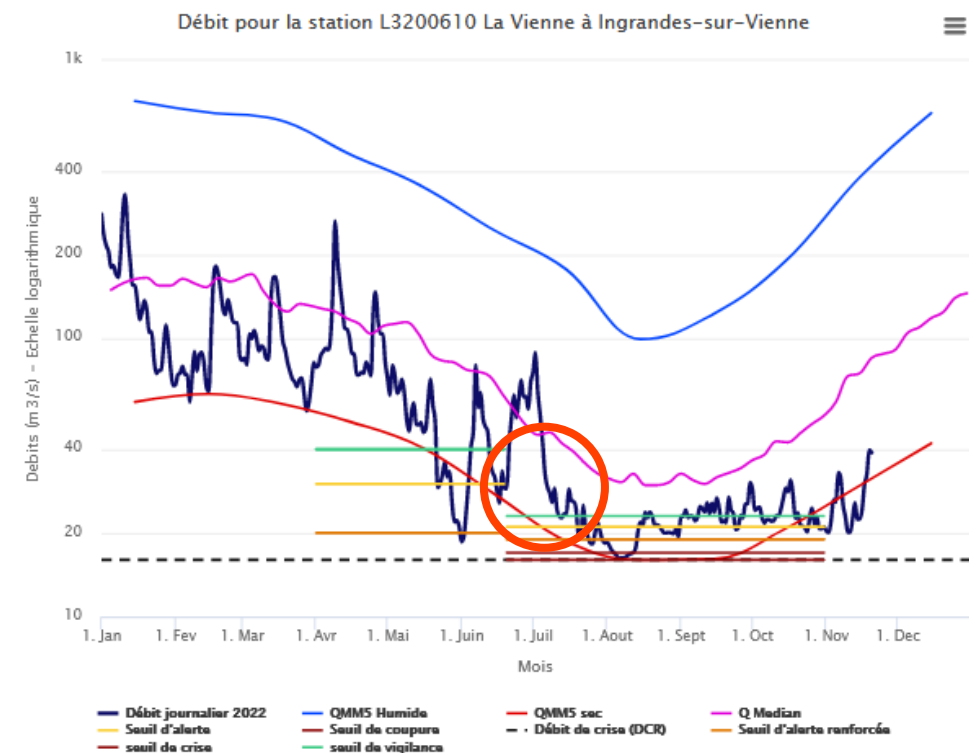


Début juillet 2023, le débit journalier à Lussac se situe en dessous de la médiane
 => situation hydrologique moins favorable que début juillet 2022

La Vienne à Ingrandes (Vn2)

2022

2023



Début juillet 2023, le débit journalier à Ingrandes se situe en dessous de la quinquennale sèche
 => situation hydrologique moins favorable que début juillet 2022



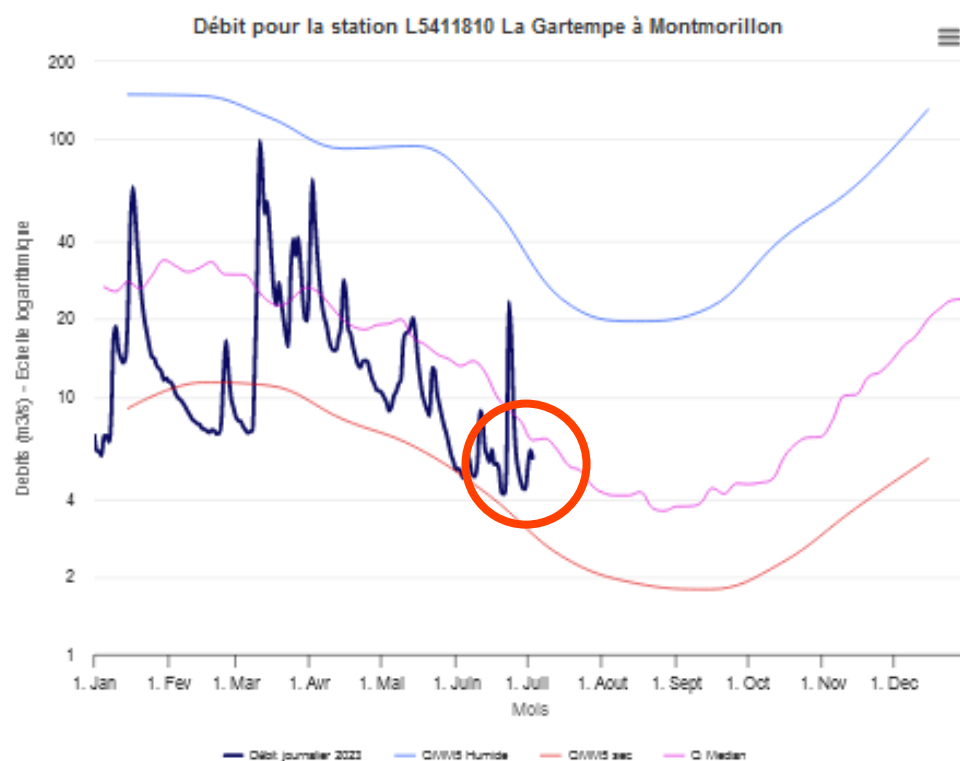
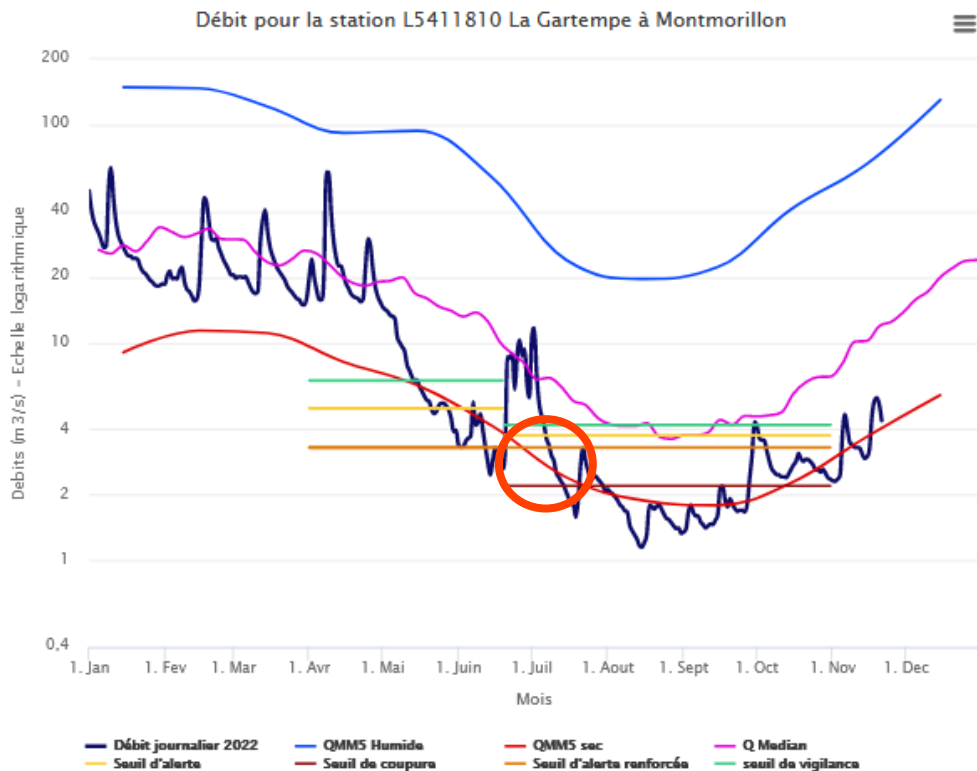
**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bassin de la Gartempe

La Gartempe à Montmorillon

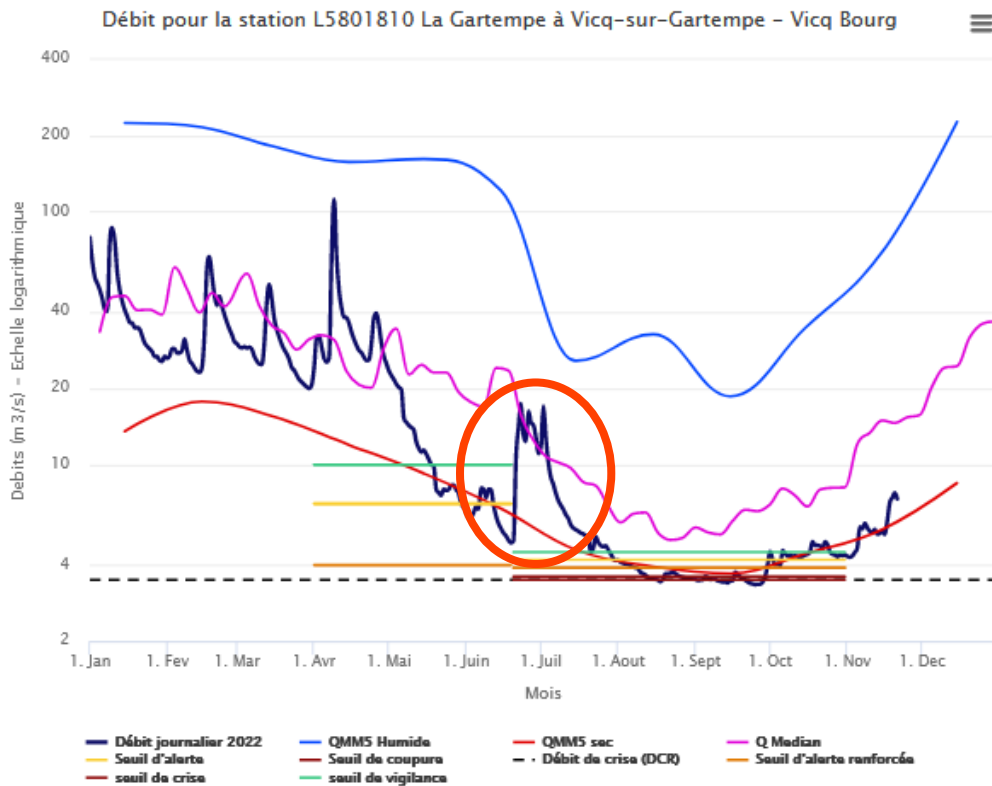
2022 2023



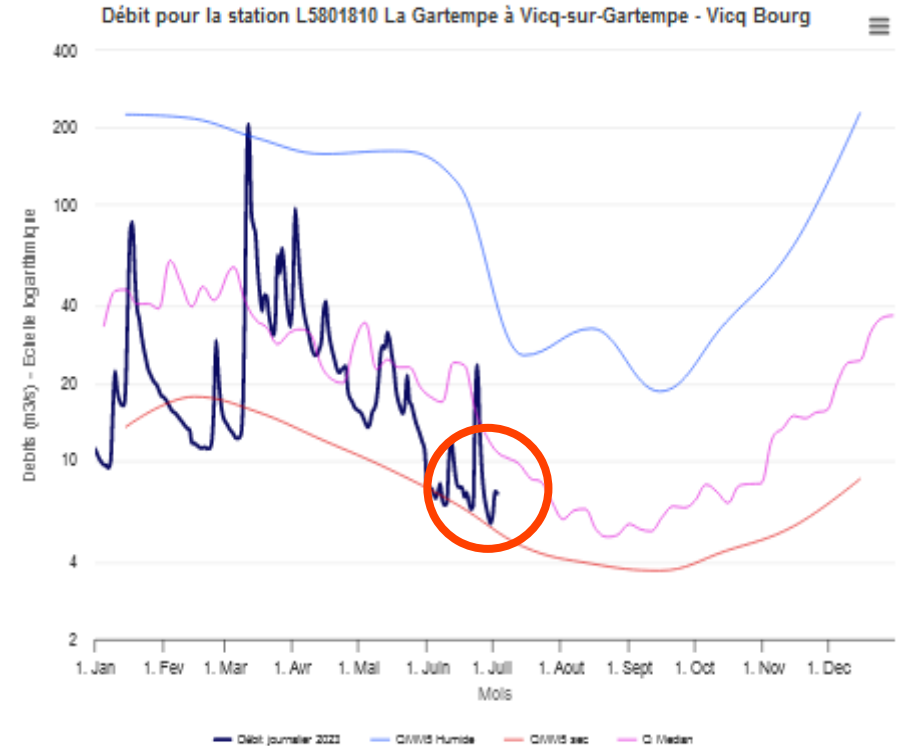
Début juillet 2023, le débit journalier à Montmorillon se situe en dessous de la médiane
 => situation hydrologique similaire à début juillet 2022

La Gartempe à Vicq-sur-Gartempe (Gr)

2022



2023



Début juillet 2023, le débit journalier à Vicq se situe en dessous de la médiane.

=> situation hydrologique moins favorable qu'en juillet 2022



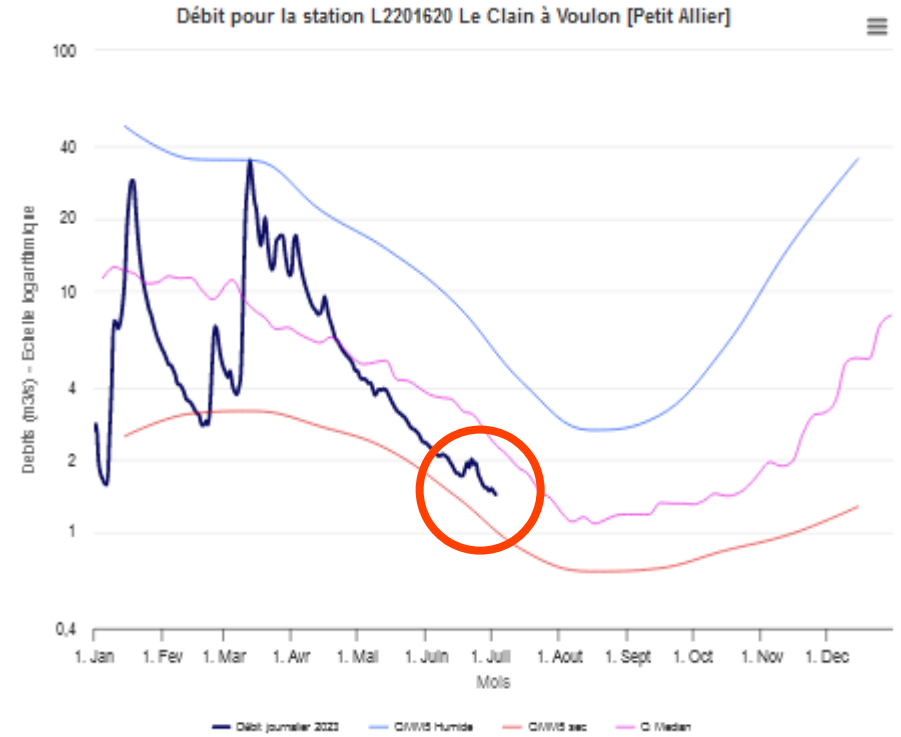
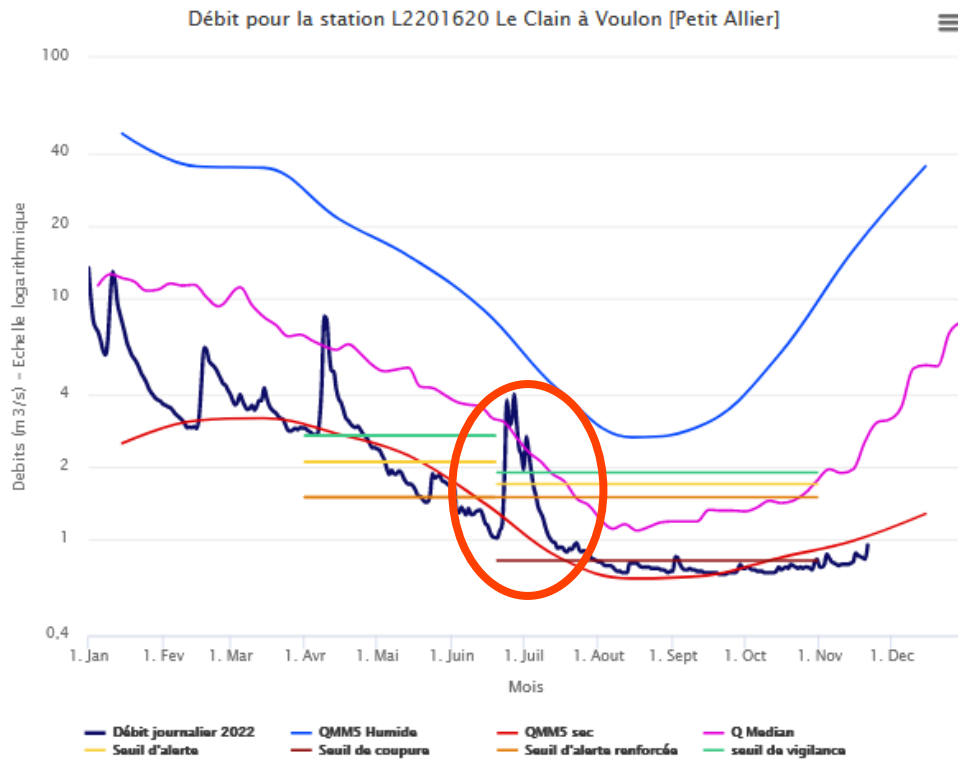
**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bassin du Clain de l' amont vers l'aval

Le Clain à Voulon-Petit Allier

2022 2023



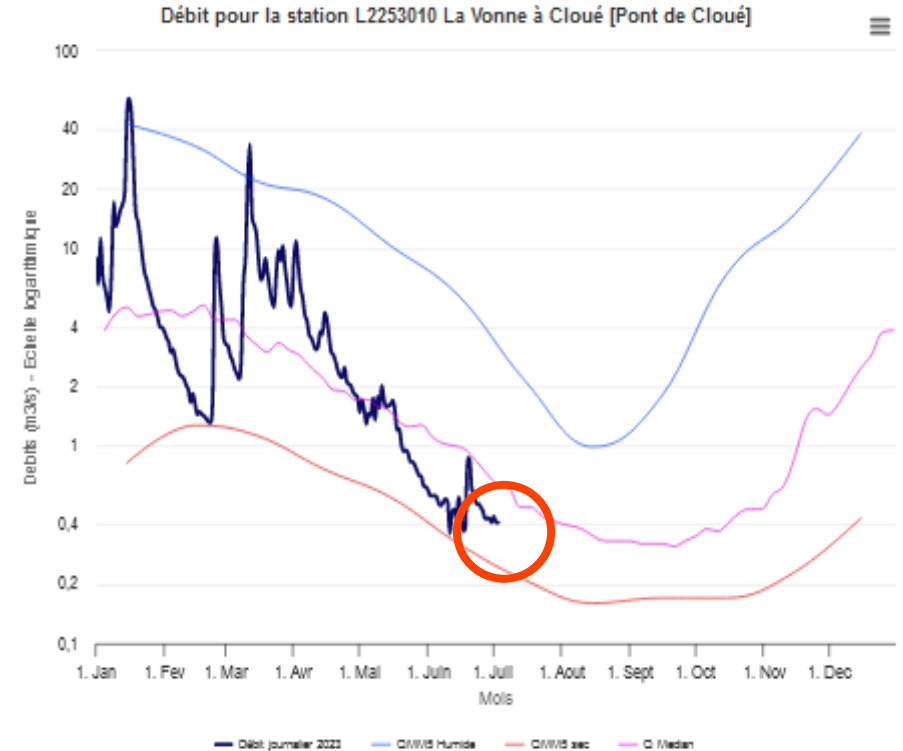
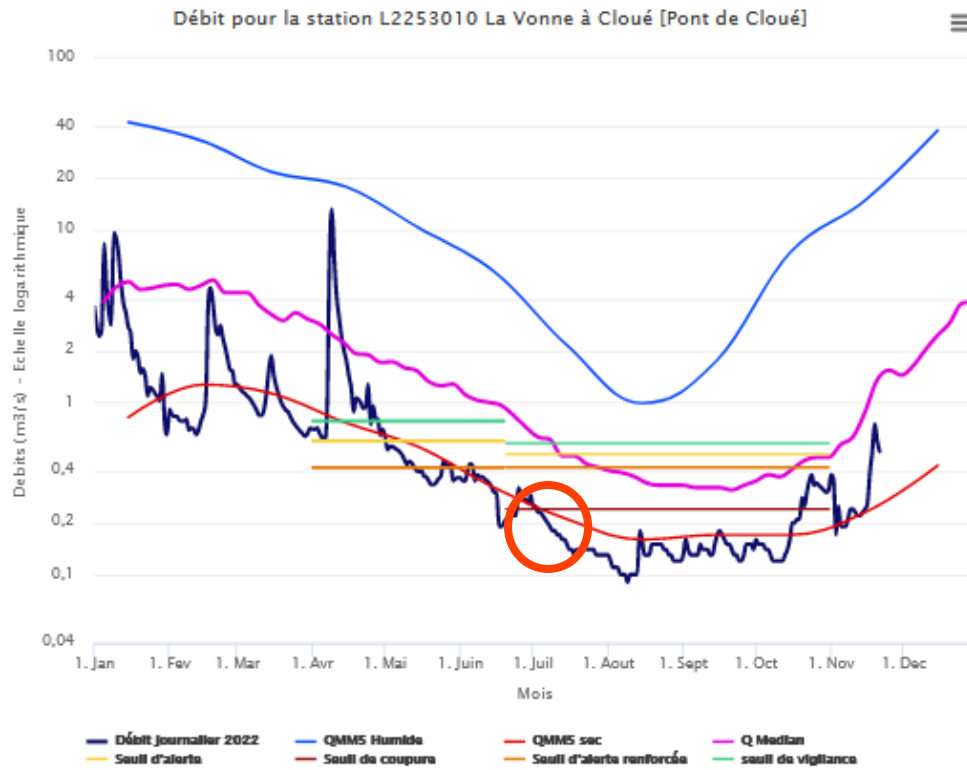
Début juillet 2023, le débit journalier au Voulon se situe au dessus de la quinquennale sèche.

=> situation hydrologique similaire à juillet 2022

La Vonne à Cloué

2022

2023



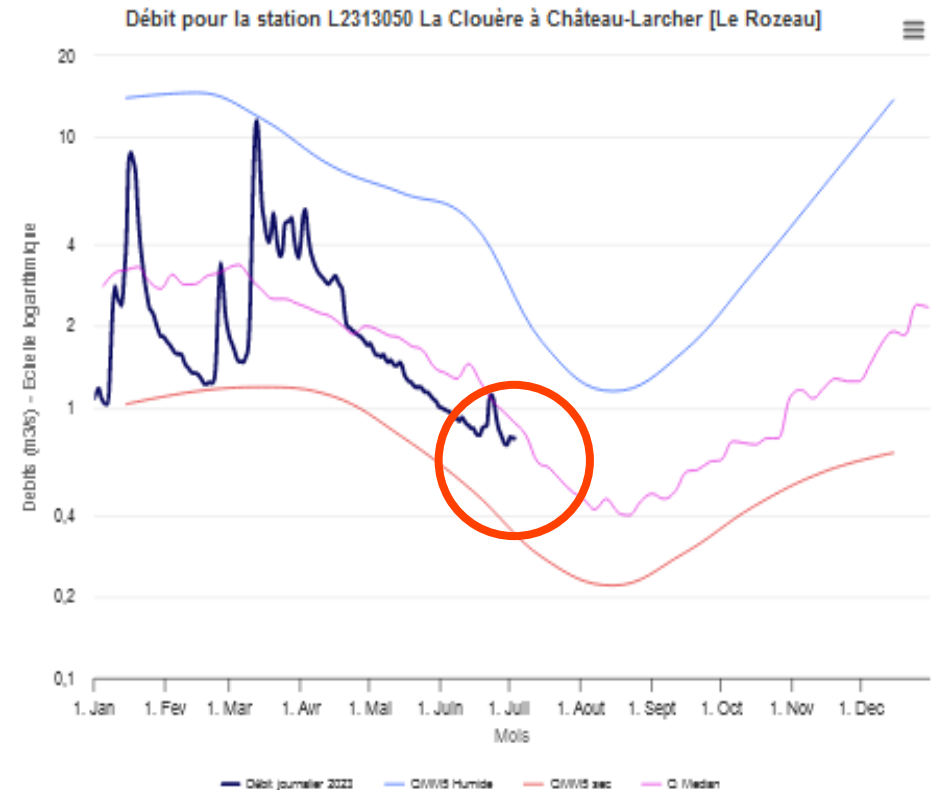
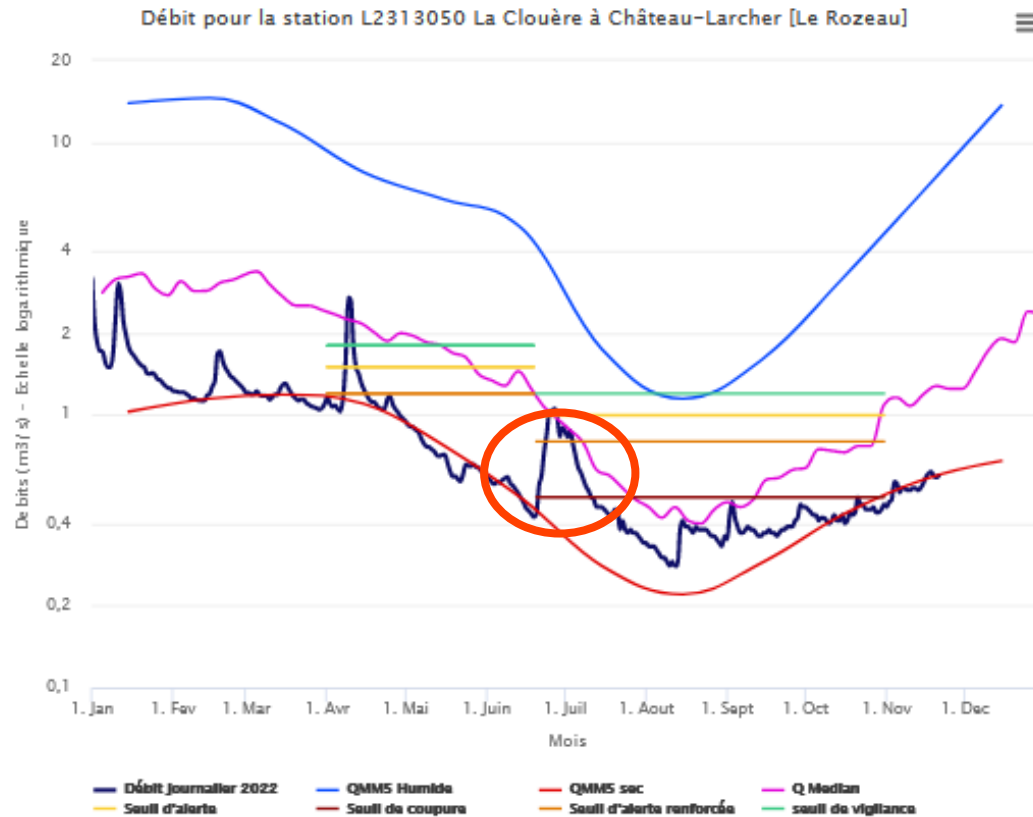
Début juillet 2023, le débit journalier à Cloué se situe en dessous de la médiane

=> situation hydrologique légèrement plus favorable qu'en début juillet 2022 (attention à l'échelle des débits)

La Clouère à Château-Larcher

2022

2023



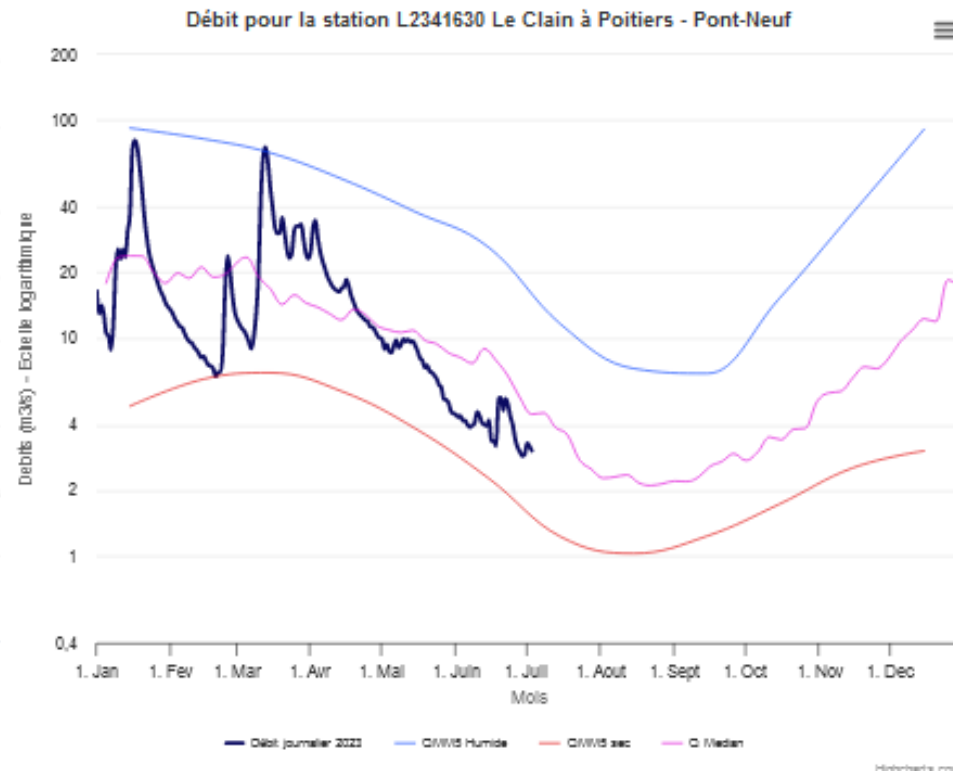
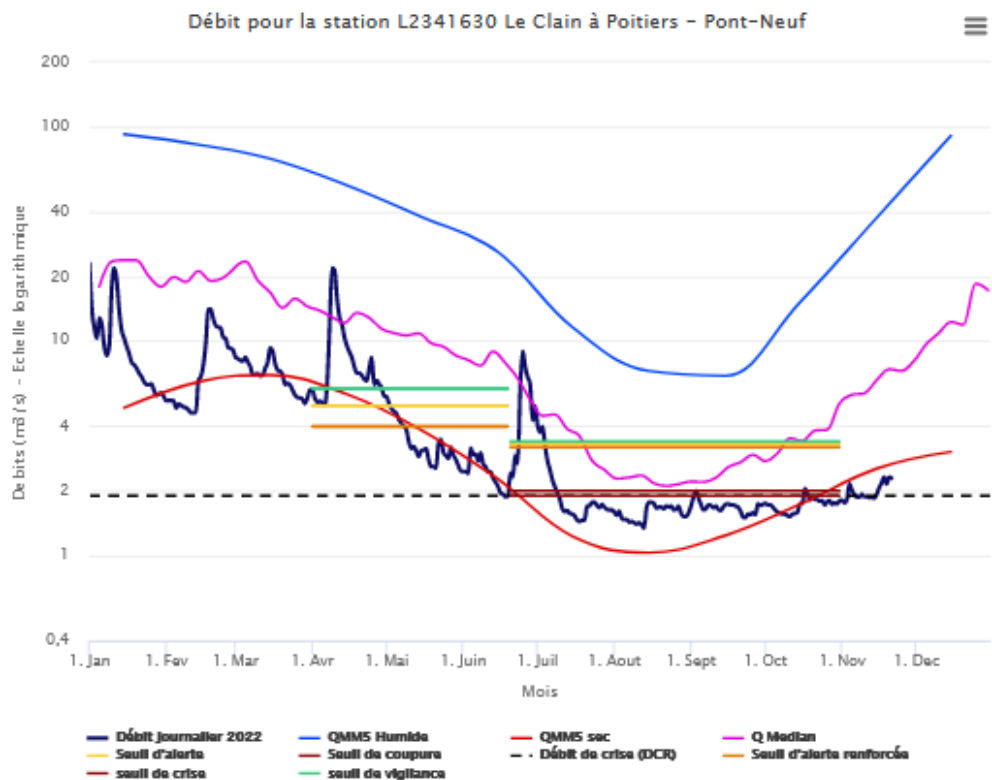
Début juillet 2023, le débit journalier à Château-Larcher se situe en dessous de la médiane.

=> situation hydrologique similaire à début juillet 2022

Le Clain à Poitiers - Pont Neuf (CI)

2022

2023



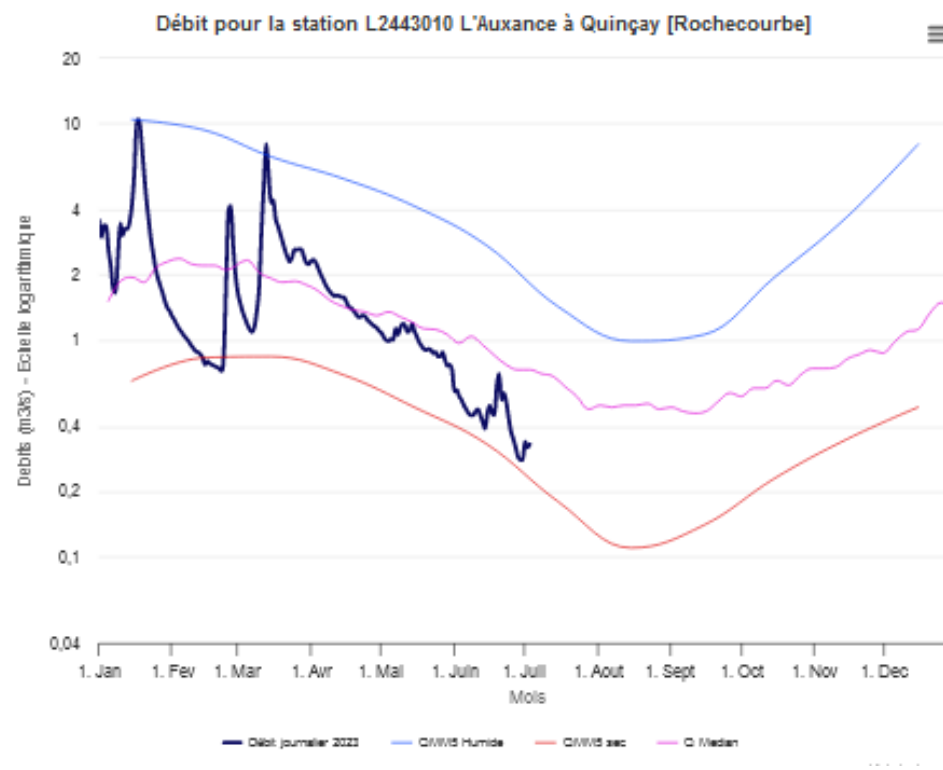
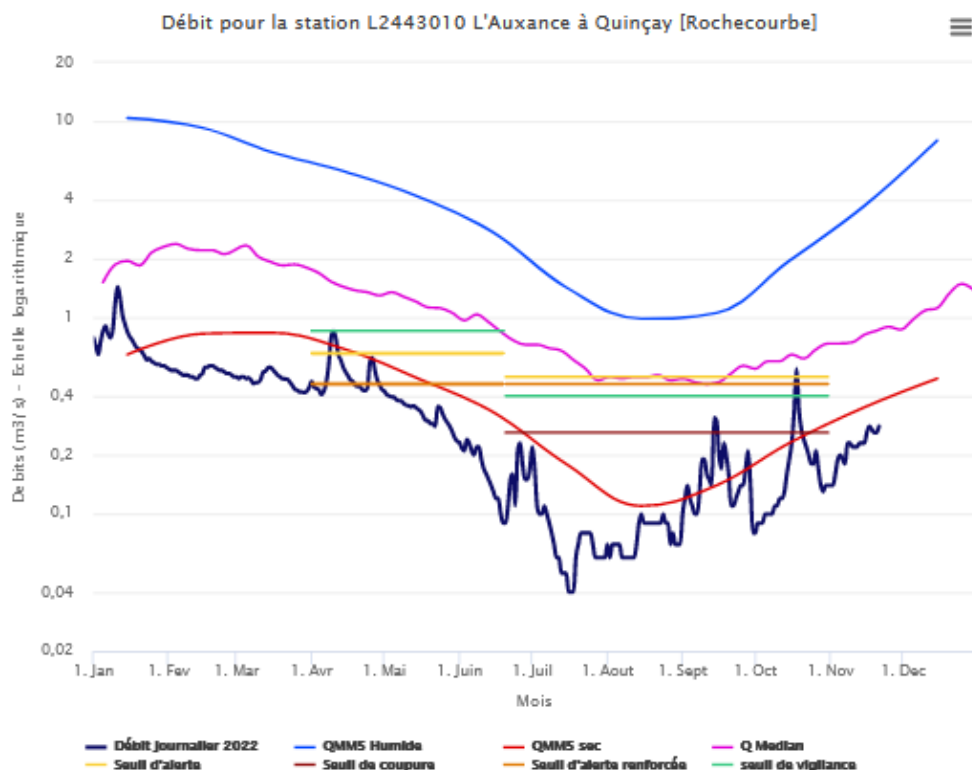
Début juillet 2023, le débit journalier à Pont Neuf se situe en dessous de la médiane.

=> situation hydrologique moins favorable que début juillet 2022

L'Auxance à Quinçay

2022

2023



Début juillet 2023, le débit journalier à Quinçay se situe entre la médiane et la quinquennale sèche.

=> situation hydrologique plus favorable qu'en juillet 2022



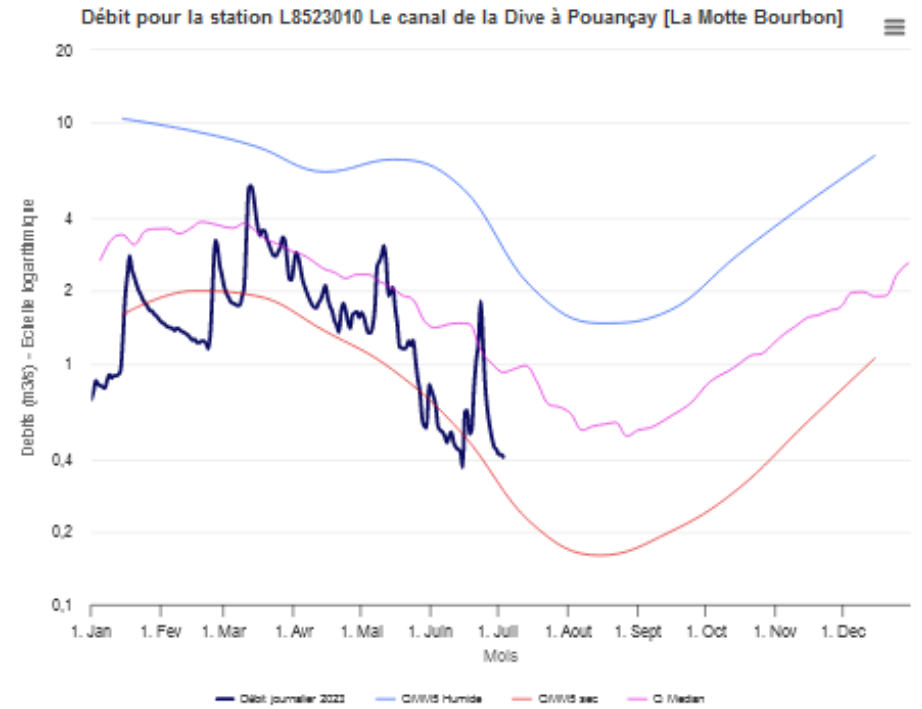
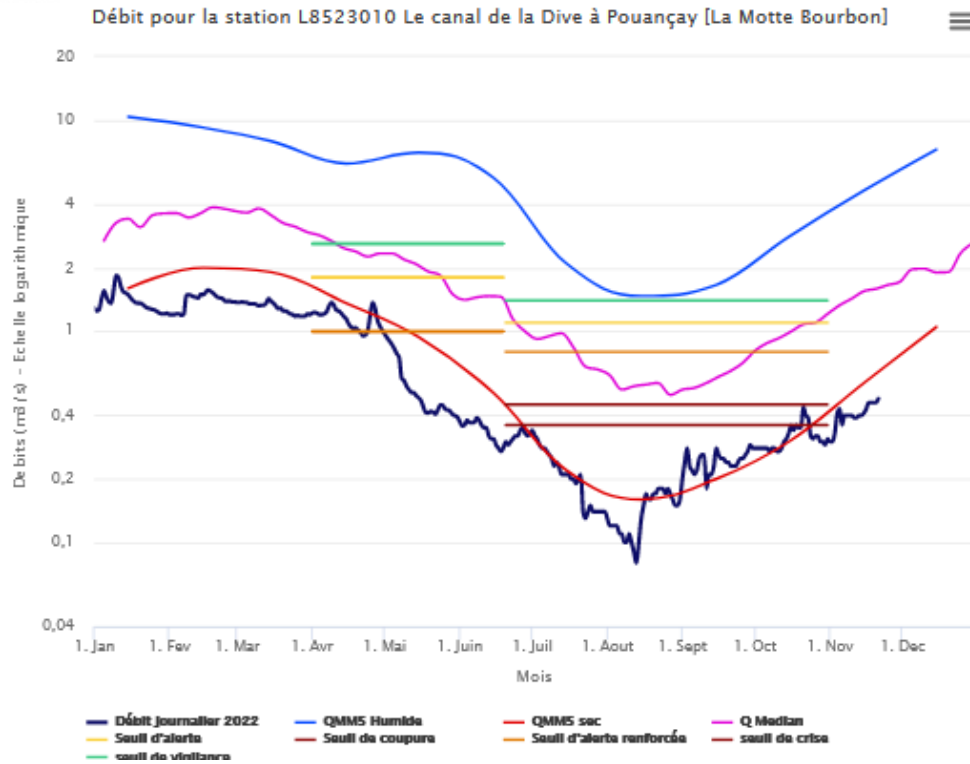
**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dive du Nord

La Dive du Nord à Pouançay

2022 2023



Début juillet 2023, le débit journalier à Pouançay se situe au dessus de la quinquennale sèche.

=> situation hydrologique plus favorable par rapport à juillet 2022



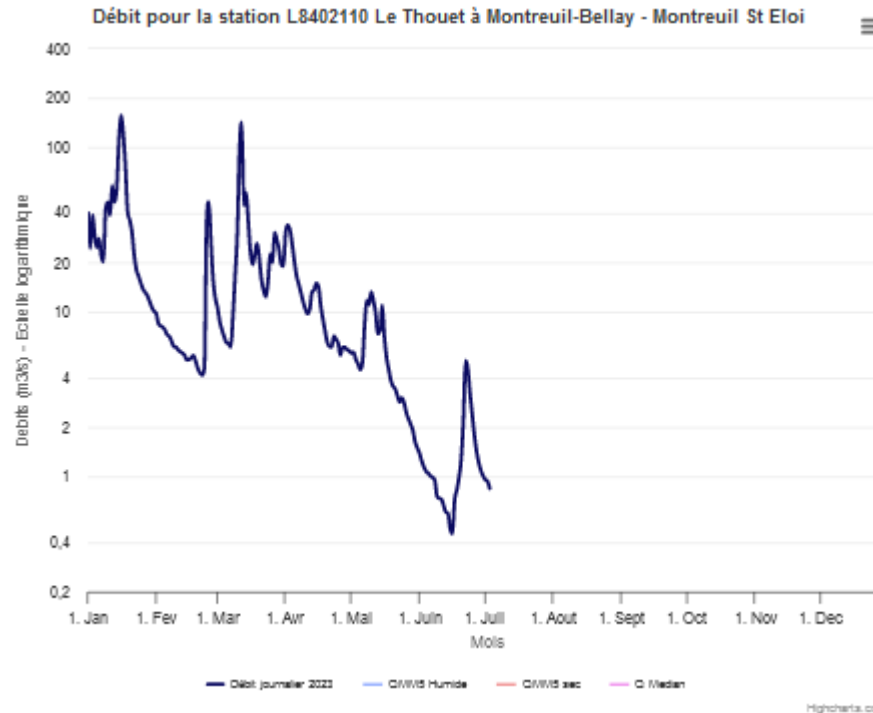
**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bassin du Thouet

Le Thouet à Montreuil-Bellay (Tht)

2023



Début juillet 2023, le débit journalier à Montreuil-Bellay est en baisse.



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse

Débits des eaux de surface au 4 juillet :

- Débits globalement sous la médiane et parfois sous la quinquennale sèche (Ingrandes)
 - Situation hydrologique hétérogène sur le département par rapport à juillet 2022 (favorable, moins favorable et similaire)
-

Comité ressource en eau « volet quantité »

Partie n°1
État de la ressource en eau
à début juillet 2023

Bilan piézométrique
présenté par
Murielle THINON-LARMINACH
BRGM



COMITÉ RESSOURCE EN EAU QUANTITATIF VIENNE

BILAN DEPUIS MARS 2023 – ETAT À FIN JUIN 2023

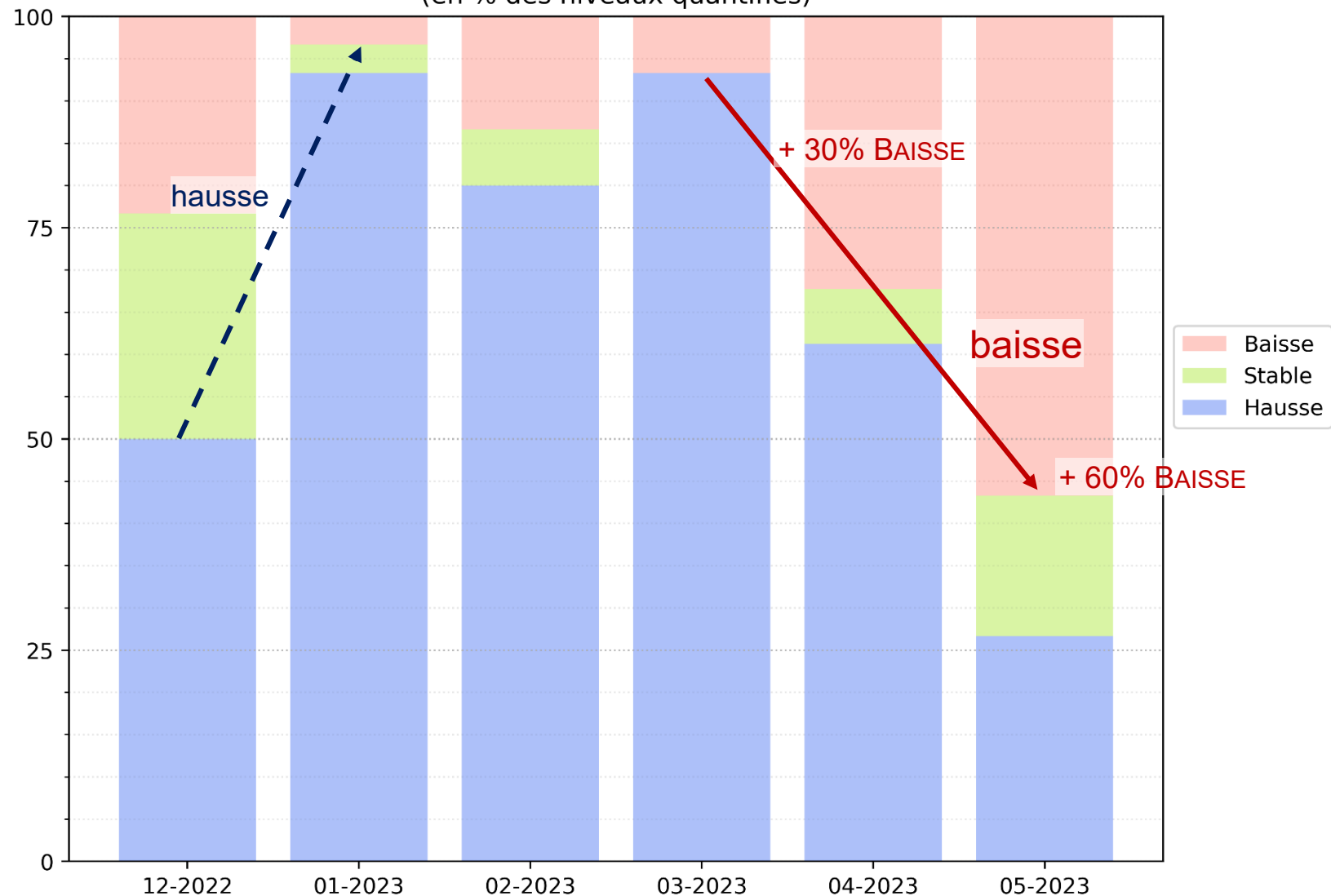
BRGM Nouvelle-Aquitaine – Site de Poitiers
11 juillet 2023



**BILAN
DEPUIS
MARS 2023**

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE DÉCEMBRE À MAI 2023 :

Tendance mensuelle de l'évolution du niveau piézométrique - comparaison mensuelle
(en % des niveaux quantifiés)



Les épisodes de pluies et de sécheresses successifs marquent l'évolution du sens de remplissage des piézomètres (variation du niveau de la nappe).

Le mois de Mars 2023, avait été marqué par des niveaux à la hausse (+ 90%)

À partir du mois d'Avril 2023, la vidange des nappes a commencé, des niveaux ont été observés à la baisse (+ 30% en avril) puis + 60% au mois de mai 2023.

Tendance mensuelle de l'évolution du niveau piézométrique = comparaison des niveaux aux 3 mois précédents (en % des niveaux quantifiés)



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



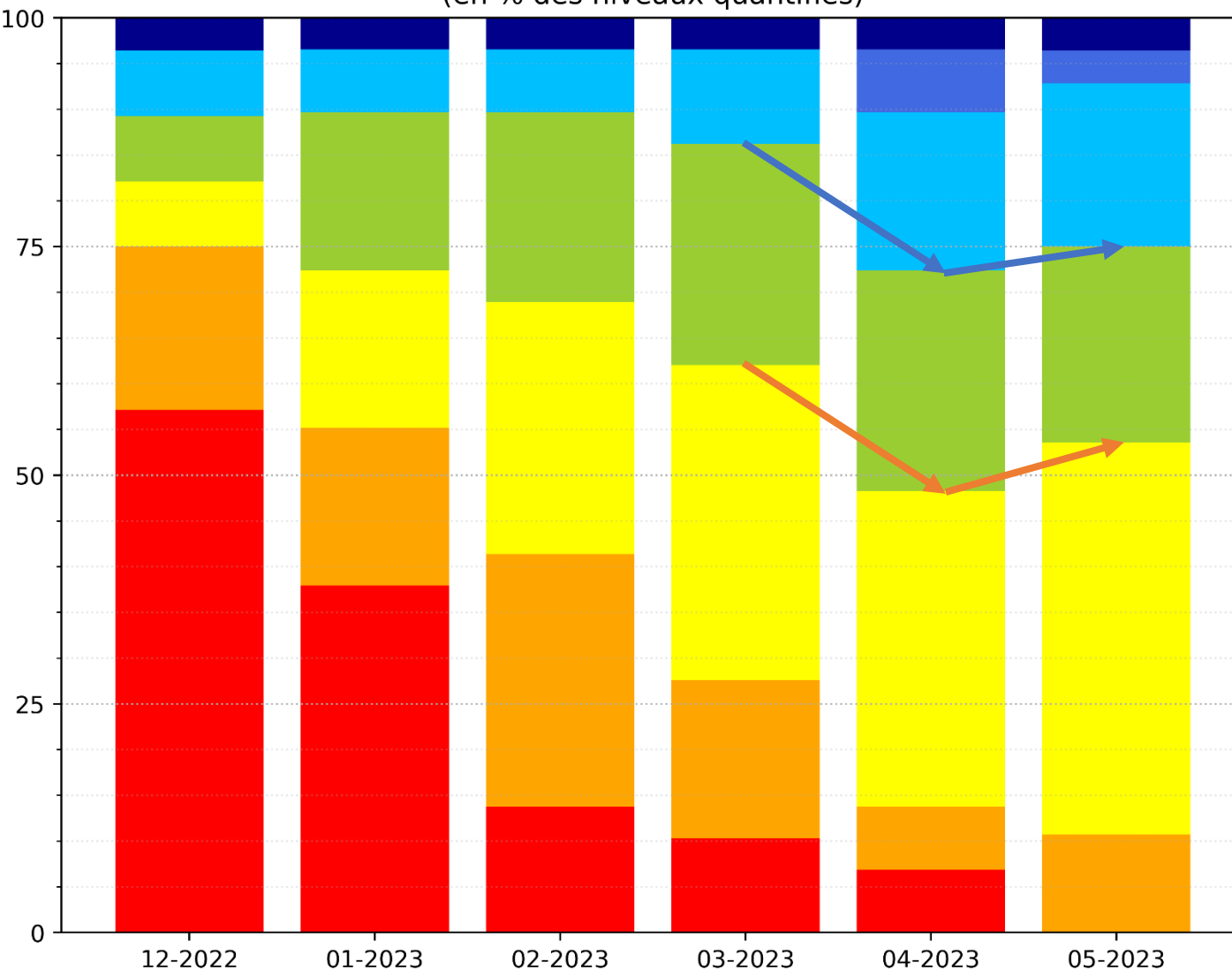
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Géosciences pour une Terre durable
brgm

COMPARAISON DU NIVEAU DE REMPLISSAGE DE DÉCEMBRE À MAI 2023 :

Evolution quantitative du niveau de remplissage des piézomètres - comparaison mensuelle
(en % des niveaux quantifiés)



- Très Hauts
- Hauts
- Moyennement Hauts
- Moyen
- Moyennement Bas
- Bas
- Très Bas

Parallèlement à l'évolution des niveaux, le mois de mars 2023 a vu une diminution des remplissages inférieurs au niveau moyen et une augmentation des remplissages supérieurs au niveau moyen.

En avril, les niveaux de remplissage ont continué de s'améliorer malgré le début de la vidange (temps de transfert retardé).

Au mois de mai, le % de piézomètres présentant un remplissage supérieur à la moyenne (25%) était supérieur au mois de mars et il n'y avait plus de points avec un remplissage très bas.

La fin de l'hiver, février puis mars ont permis de commencer à inverser la situation très déficitaire. Malgré les cumuls de pluies déficitaires sur avril et mai, celles-ci ont pu être enfin plus efficaces après les pluies survenues en mars qui ont permis une re-humidification de la tranche supérieure du sol.

Evolution quantitative mensuelle du niveau des piézomètres = comparaison des niveaux du mois aux statistiques mensuelles de l'ensemble des mois antérieurs



RÉGION Nouvelle-Aquitaine



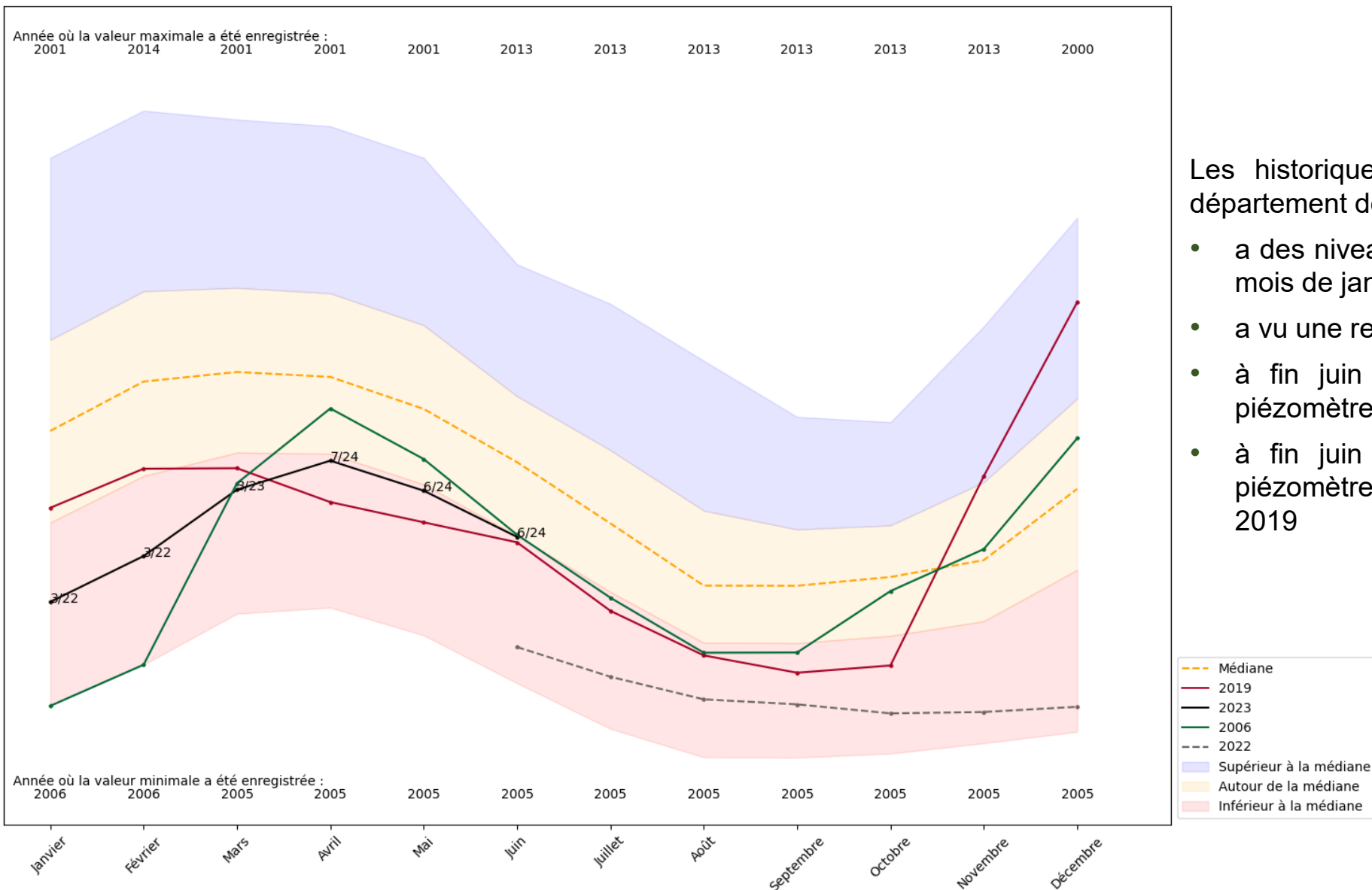
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Geosciences pour une Terre durable

SITUATION MOIS/MOIS DE L'ANNÉE 2023 PAR RAPPORT AUX HISTORIQUES DES MESURES SUR LA VIENNE :

Classement des années



Les historiques de mesures piézométriques sur le département de la Vienne montrent que l'année 2023 :

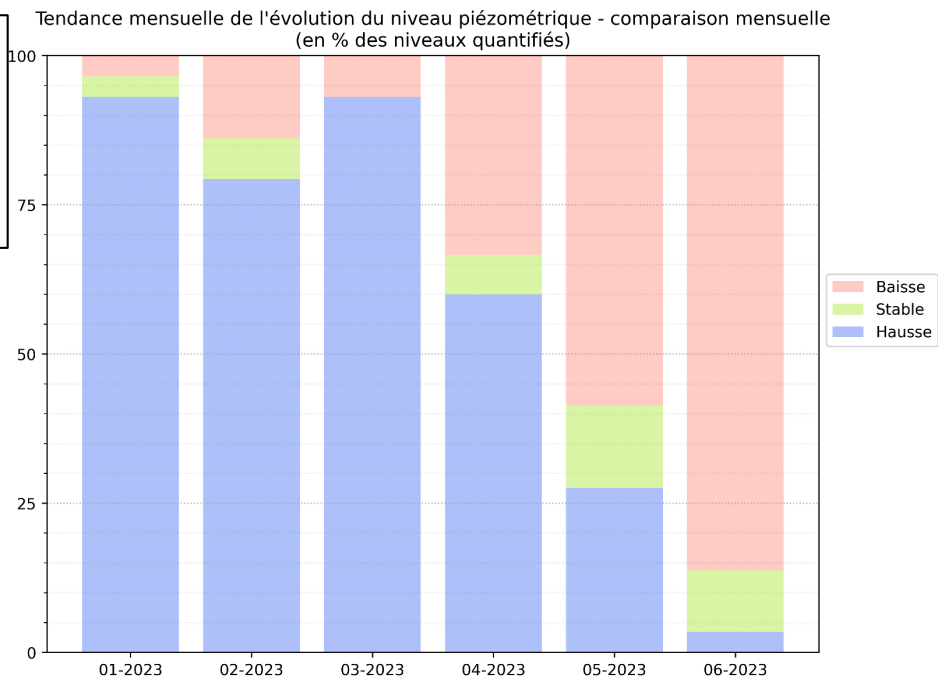
- a des niveaux de remplissage déficitaires depuis le mois de janvier ;
- a vu une recharge tardive comme en 2006 ;
- à fin juin 2022, l'état de la ressource sur les piézomètres réactifs était inférieur à juin 2023 ;
- à fin juin 2023, l'état de la ressource sur les piézomètres réactifs est quasi identique à 2006 et 2019



**SITUATION AU
30 JUIN 2023**

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES NIVEAUX POUR LES PIEZOMETRES DU RESEAU RCS À FIN JUIN 2023:

Tendance mensuelle de l'évolution du niveau piézométrique =
comparaison des niveaux aux mois précédents (en % des niveaux quantifiés)

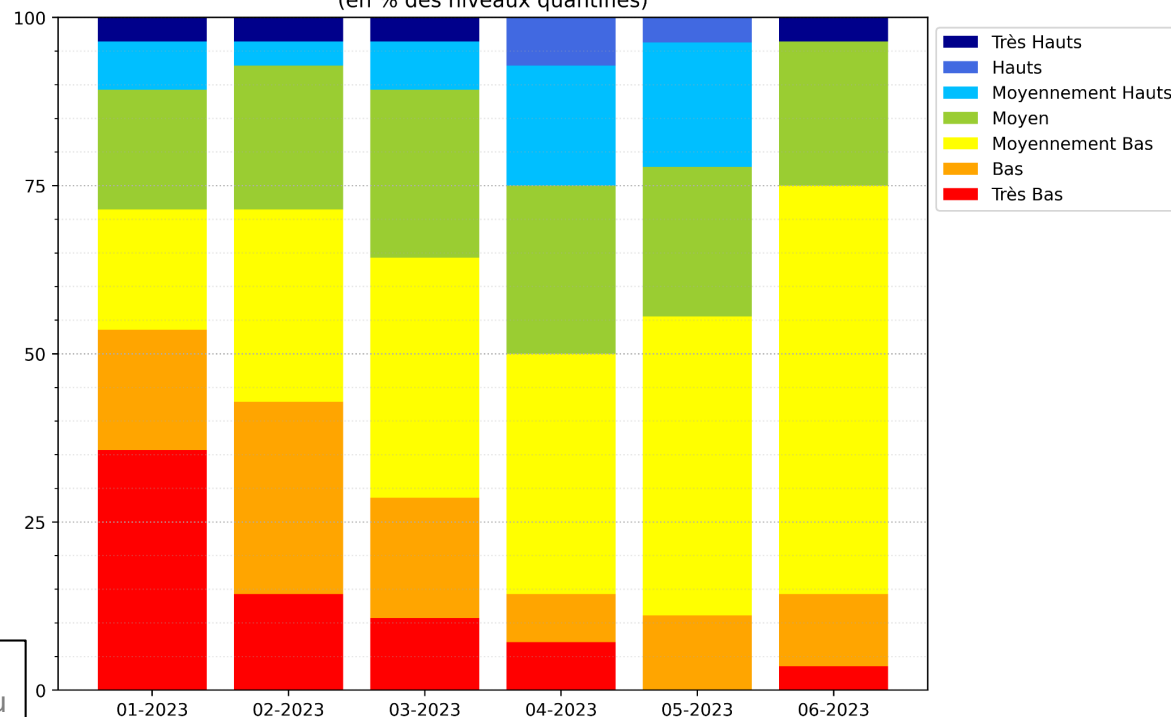


Après les pluies du mois de mars et des mois d'avril et mai, et l'amélioration des remplissages, le mois de juin voit l'augmentation du déficit de remplissage avec l'augmentation des niveaux inférieurs au niveau moyen (75%).

Depuis le mois de mars, la vidange des nappes a commencé.

À la fin du mois de juin 2023, plus de 75% des piézomètres ont leur niveau orienté à la baisse, les épisodes pluvieux du mois de juin n'ont pas eu d'effet.

Evolution quantitative du niveau de remplissage des piézomètres - comparaison mensuelle (en % des niveaux quantifiés)



Evolution quantitative mensuelle du niveau des piézomètres = comparaison des niveaux du mois aux statistiques mensuelles de l'ensemble des mois antérieurs

ETAT DES EAUX SOUTERRAINES

BILAN À FIN JUIN 2023



À l'exception du piézomètre de Saizines, les piézomètres dans l'aquifère captif de l'Infra-Toarcien sont tous orientés à la baisse et sont sur des remplissages moyens ou modérément bas.

Globalement, les piézomètres dans la nappe du Dogger présentent une orientation à la baisse et un remplissage moyen à bas.

À l'exception du piézomètre de Guesnes (captif) qui reste stable avec un remplissage bas, les piézomètres dans la nappe du Jurassique sup. sont orientés à la baisse et présentent des niveaux de remplissage autour de la moyenne à modérément bas.

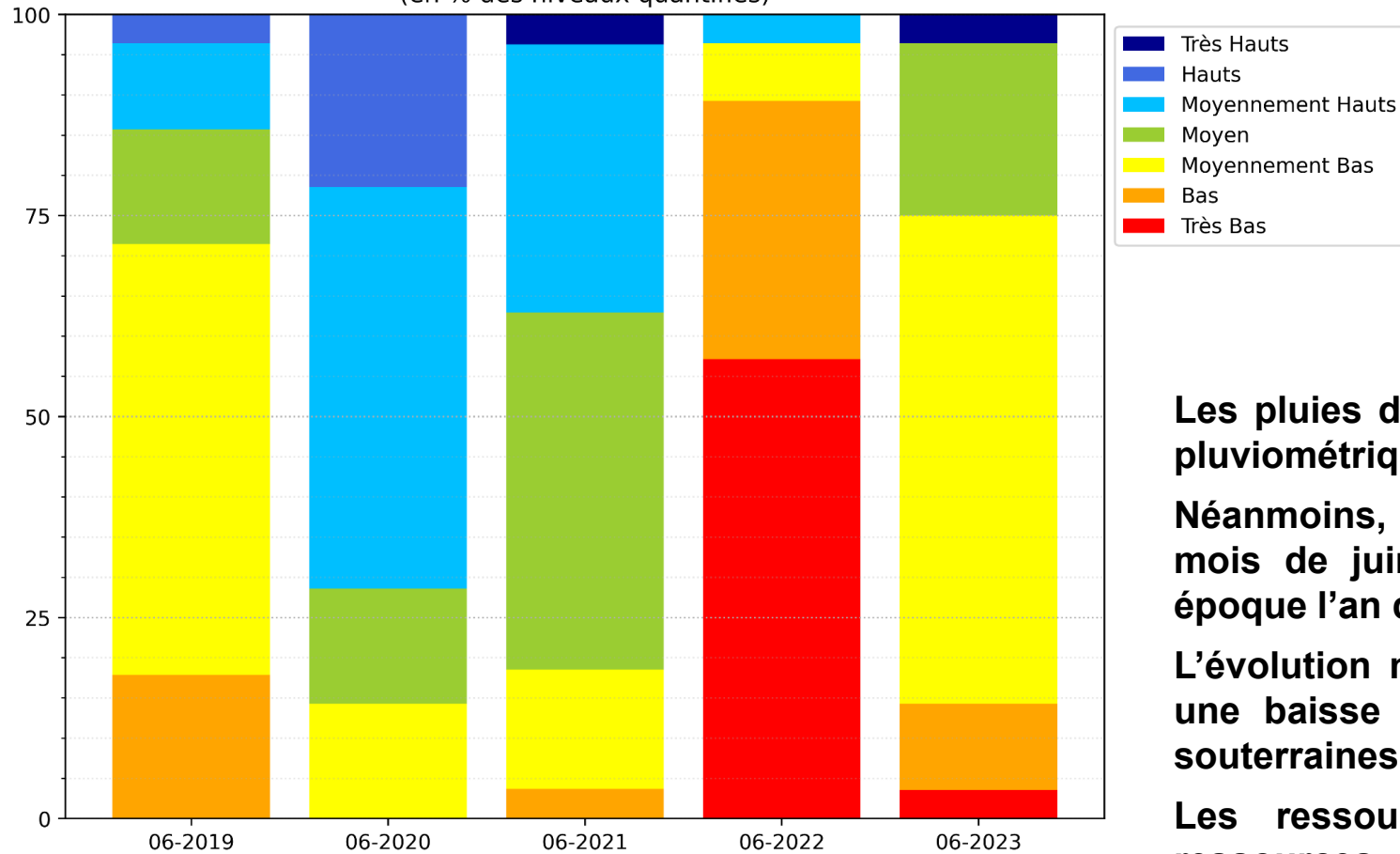
Les deux piézomètres dans la nappe du Cénomaniens : Archigny présente une évolution à la baisse et un remplissage très bas ; Hérauder est stable avec un remplissage modérément bas.

L'état des ressources souterraines est en évolution à la baisse. Les niveaux de remplissage restent majoritairement déficitaires.

Le calcul de l'indice de position du niveau ne peut être déterminé pour Chévrier et Vezin : les chroniques sont trop courtes (10 ans mini).

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES NIVEAUX DU MOIS EN COURS AVEC LES ANNÉES 2019 – 2020 – 2021 – 2022, POUR LES PIÉZOMÈTRES DU RÉSEAU RCS À FIN JUIN 2023 :

Evolution quantitative du niveau de remplissage des piézomètres - comparaison interannuelle
(en % des niveaux quantifiés)



La comparaison du remplissage à fin juin 2023 avec les années passées indique que :

- le remplissage constaté est meilleur qu'à fin juin 2022 ;
- le remplissage constaté est moins bon que les années 2019, 2020 et 2021.

Les pluies de ce printemps n'ont pas pu compenser le déficit pluviométrique de l'automne 2022 et de l'hiver 2022-2023.

Néanmoins, la situation des ressources souterraines à la fin du mois de juin 2023 est moins catastrophique qu'à la même époque l'an dernier.

L'évolution normale sur un mois de juillet devrait conduire à une baisse des niveaux et du remplissage des ressources souterraines.

Les ressources souterraines contribuant à soutenir les ressources superficielles, celles-ci pourraient donc voir leur niveau baisser.

Evolution quantitative mensuelle du niveau des piézomètres = comparaison des niveaux du mois aux statistiques mensuelles de l'ensemble des mois antérieurs



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

Comité ressource en eau « volet quantité »

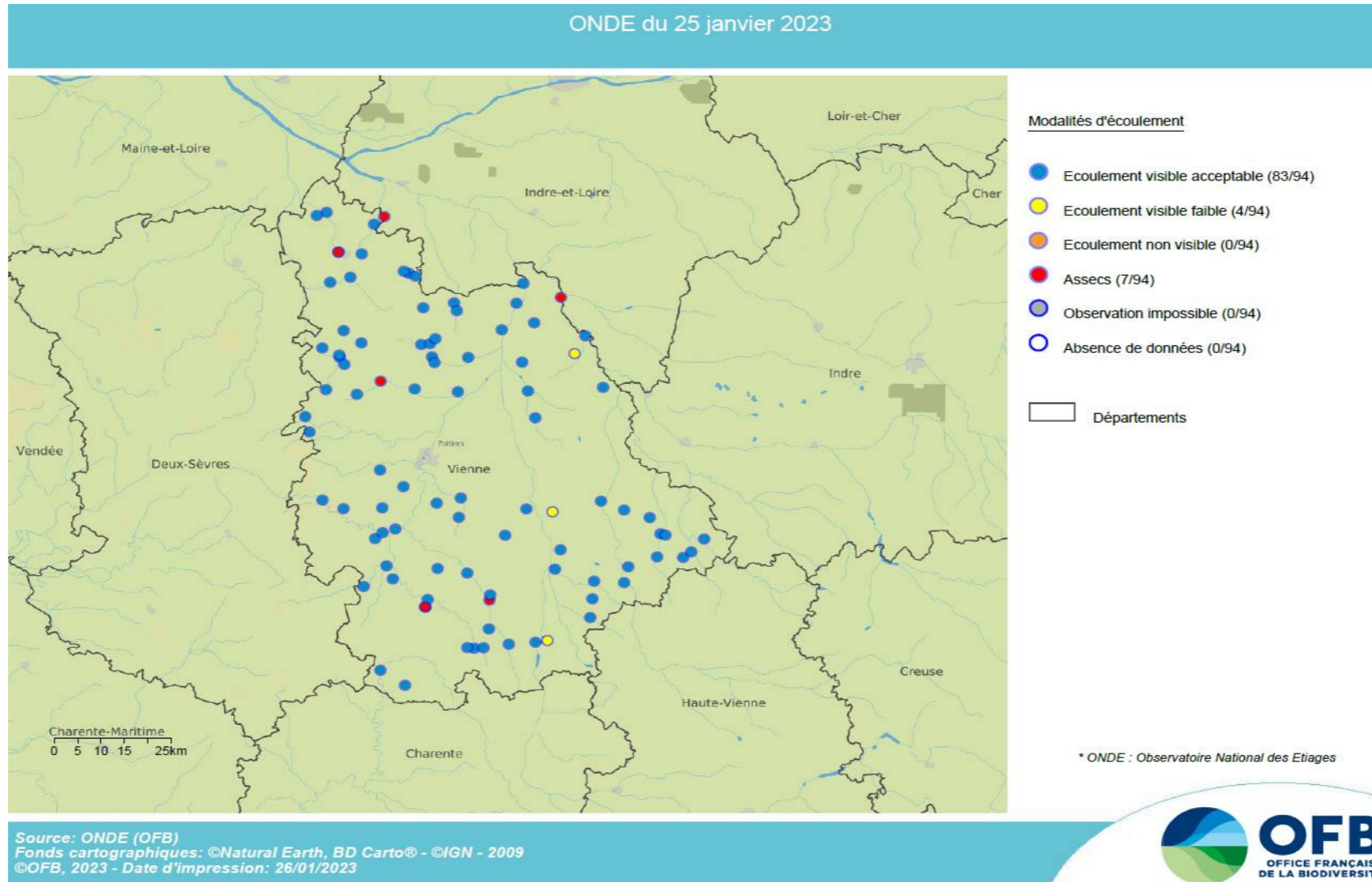
Partie n°1
État de la ressource en eau
à début juillet 2023

ONDE
Observatoire National des Etiages
présenté par
Jimmy JOURNAUD
OFB-Service Départemental 86

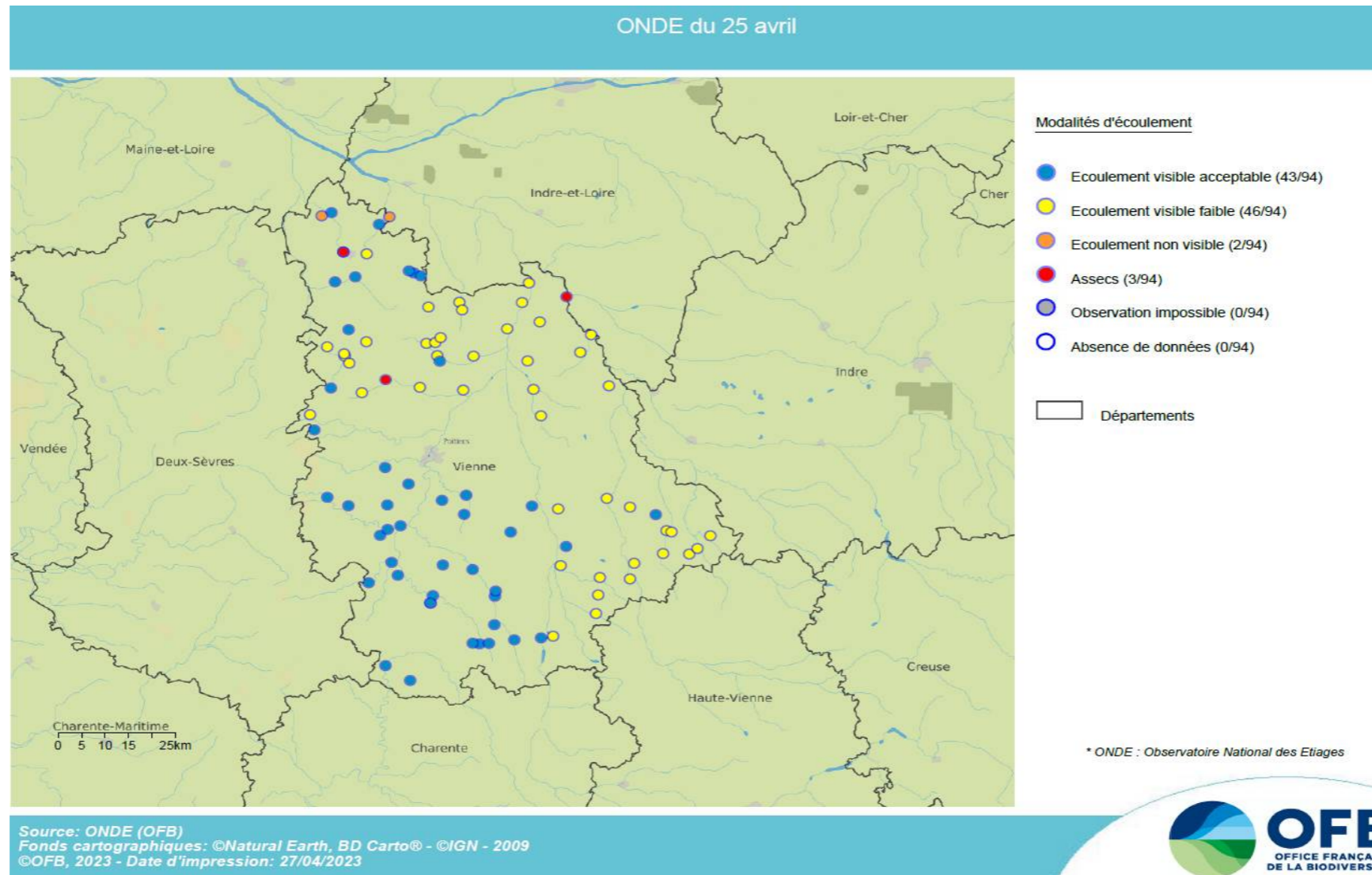
Bilan ONDE

1^{er} semestre 2023

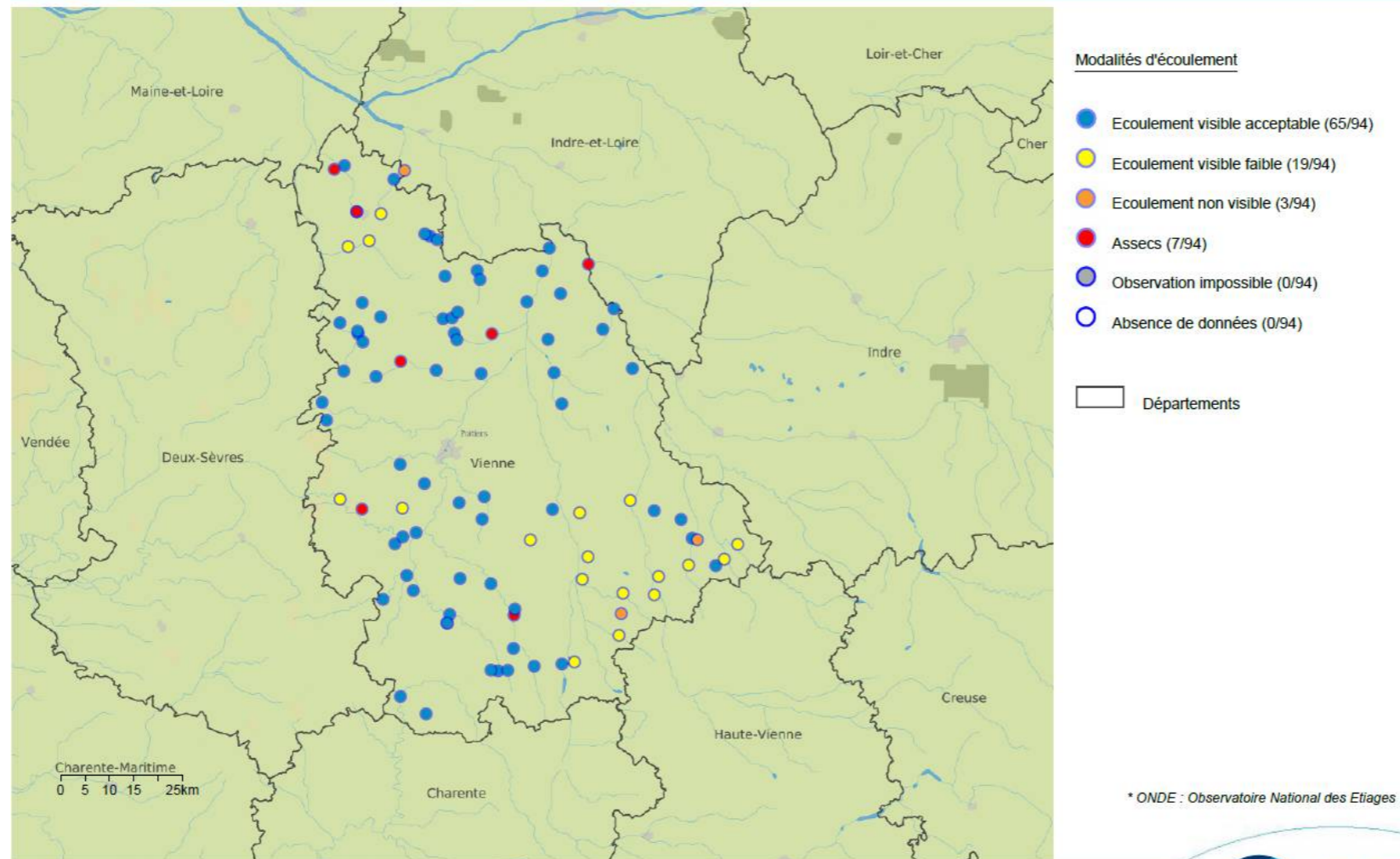
Après une année 2022 très difficile, la situation n'est revenue à la normale qu'en janvier 2023



Mais dès le mois d'avril, nous avons constaté une baisse rapide du débit de nombreuses rivières



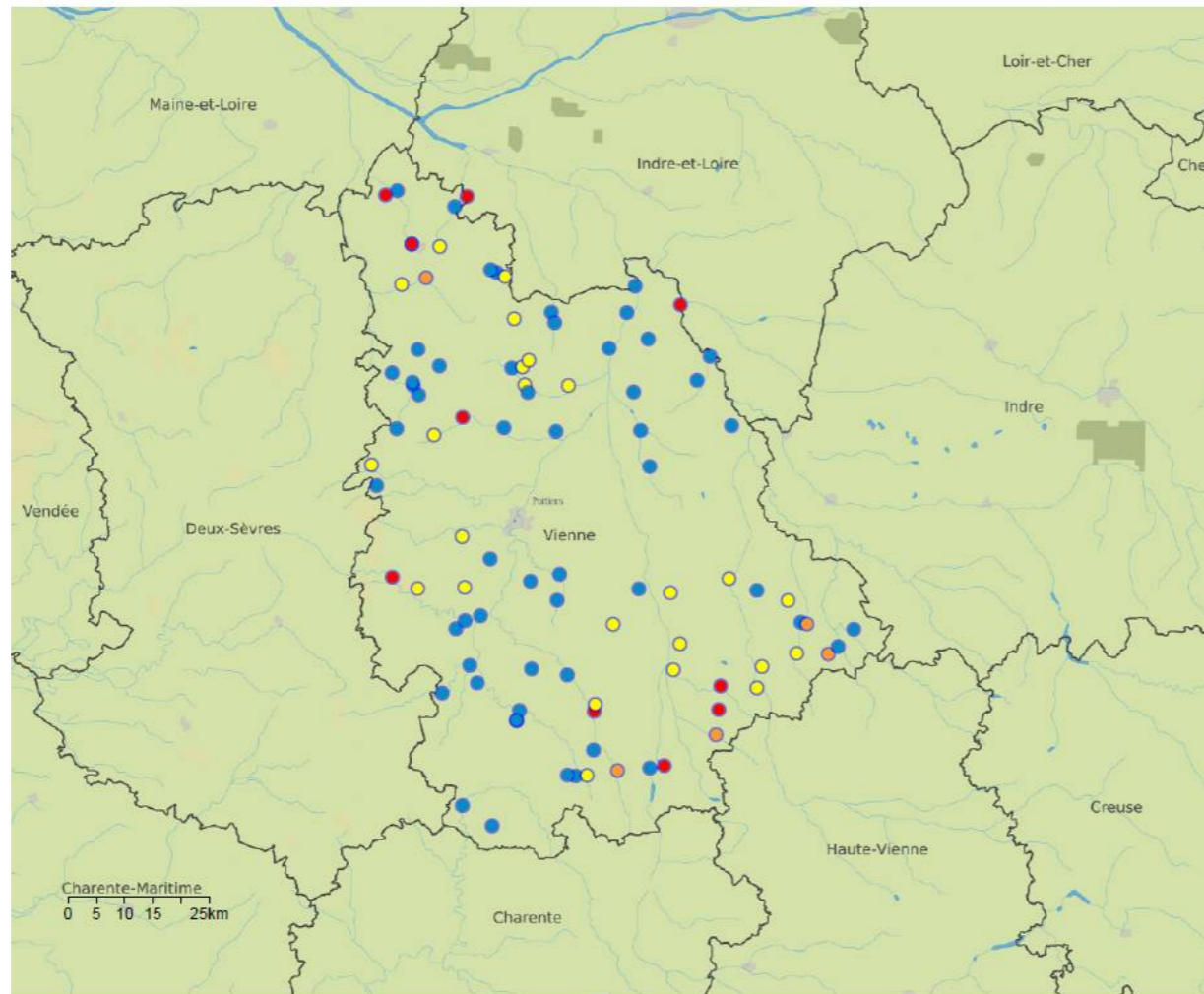
ONDE du 25 mai 2023



* ONDE : Observatoire National des Etiages

Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: ©Natural Earth, BD Carto® - ©IGN - 2009
©OFB, 2023 - Date d'impression: 29/05/2023

ONDE du 26 juin



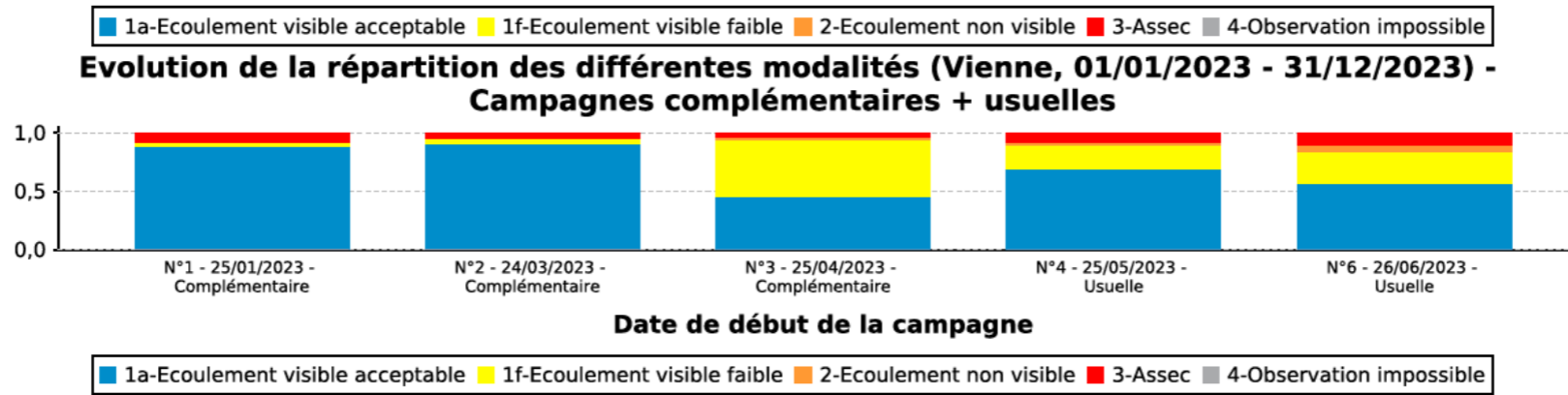
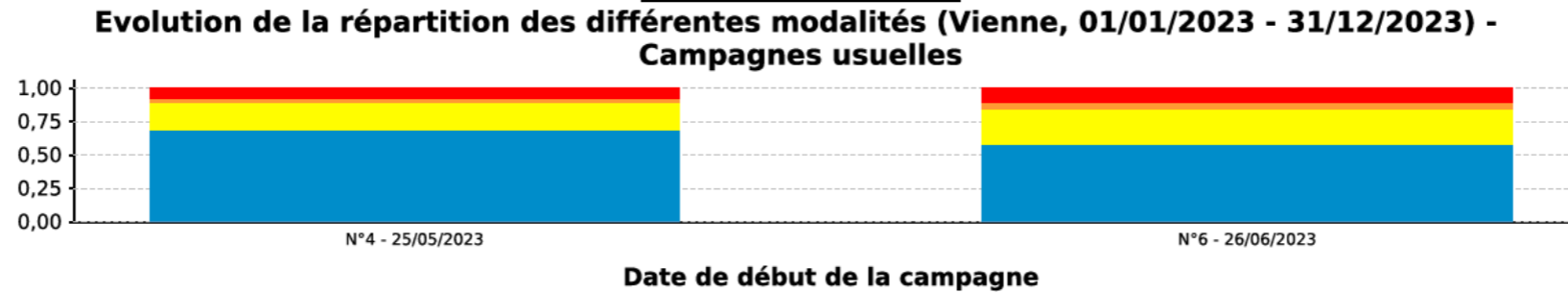
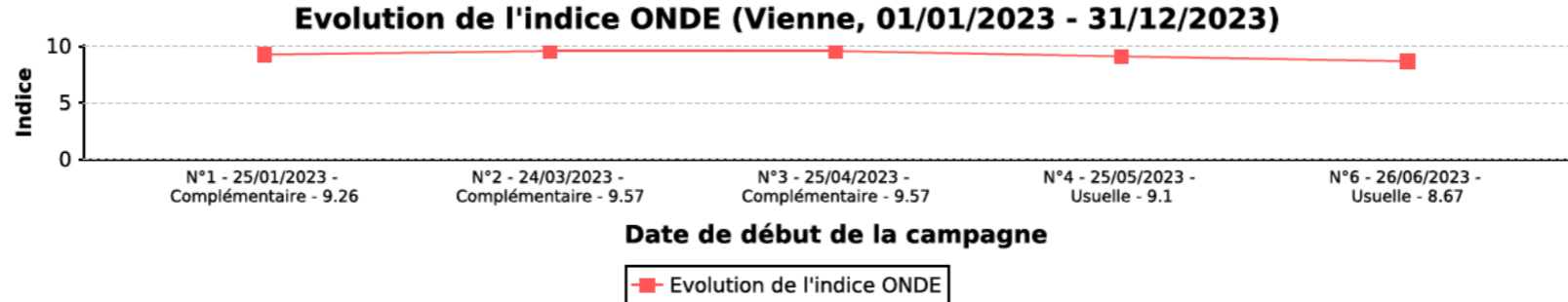
Modalités d'écoulement

- Ecoulement visible acceptable (54/94)
- Ecoulement visible faible (25/94)
- Ecoulement non visible (5/94)
- Assecs (10/94)
- Observation impossible (0/94)
- Absence de données (0/94)

□ Départements

* ONDE : Observatoire National des Etiages

Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: ©Natural Earth, BD Carto® - ©IGN - 2009
©OFB, 2023 - Date d'impression: 27/06/2023



En conclusion, la situation est moins alarmante que l'année dernière, mais le risque d'étiage sévère est présent : les milieux aquatiques, fortement dégradés en 2022, auront du mal à se remettre d'une nouvelle sécheresse.

Temps d'échange



PRÉFET
DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

Partie n°2

Mesures de restrictions prises, en cours et à venir

Catherine AUPERT et Rodolphe PINIER
DDT86

Les mesures de gestion

Fixées par les arrêtés-cadres

Période de printemps
(1^{er} avril / 18 juin 2023) :

⇒ Vigilance

⇒ Alerte

⇒ Alerte renforcée

Usages irrigation (annexe 2) :
gestion volumétrique progressive
Volume Hebdomadaire réduit de 30 %
Puis 50 % puis Interdiction

Autres usages prélevant dans les milieux (annexe 3) :
restrictions horaires/interdiction

Usages à partir des réseaux AEP
(annexe 4 modifiée suite au retex 2022)
Mesures départementales ou par secteurs
(Retex/feuille de route 2023)

Période d'été
(19 juin / 31 octobre 2023) :

⇒ Vigilance

⇒ Alerte

⇒ Alerte renforcée

⇒ Crise 1 et 2

À partir du franchissement
des seuils de gestion
A partir des observations du
réseau ONDE

Propositions producteurs d'eau
évoquées en cellule de vigilance

Mesures de restriction au 27 mars

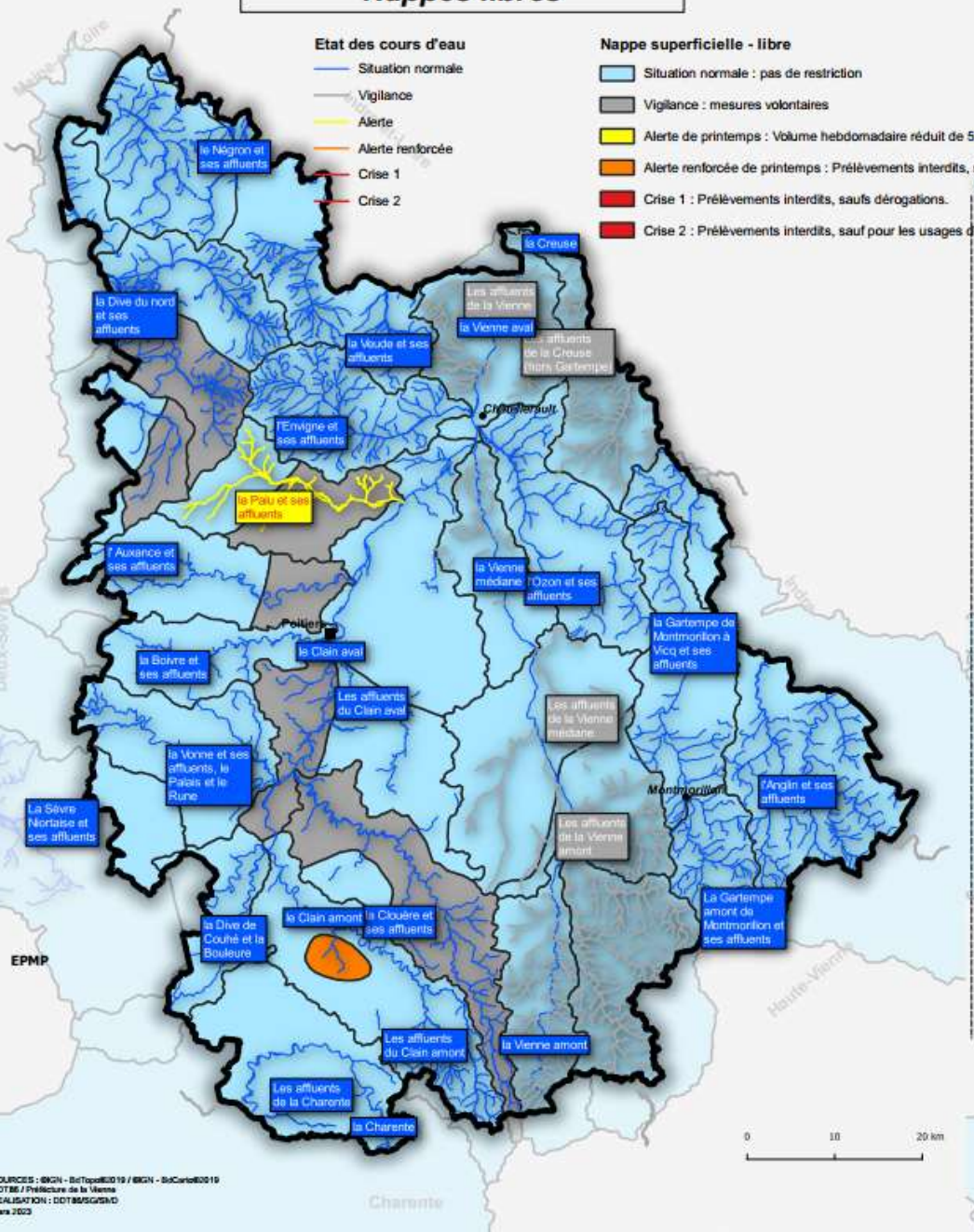
Eaux superficielles Nappes libres

Etat des cours d'eau

- Situation normale
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise 1
- Crise 2

Nappe superficielle - libre

- Situation normale : pas de restriction
- Vigilance : mesures volontaires
- Alerte de printemps : Volume hebdomadaire réduit de 50%
- Alerte renforcée de printemps : Prélèvements interdits, sauf pour les usages domestiques
- Crise 1 : Prélèvements interdits, sauf dérogations.
- Crise 2 : Prélèvements interdits, sauf pour les usages domestiques



Alerte de printemps sur la rivière Pallu.

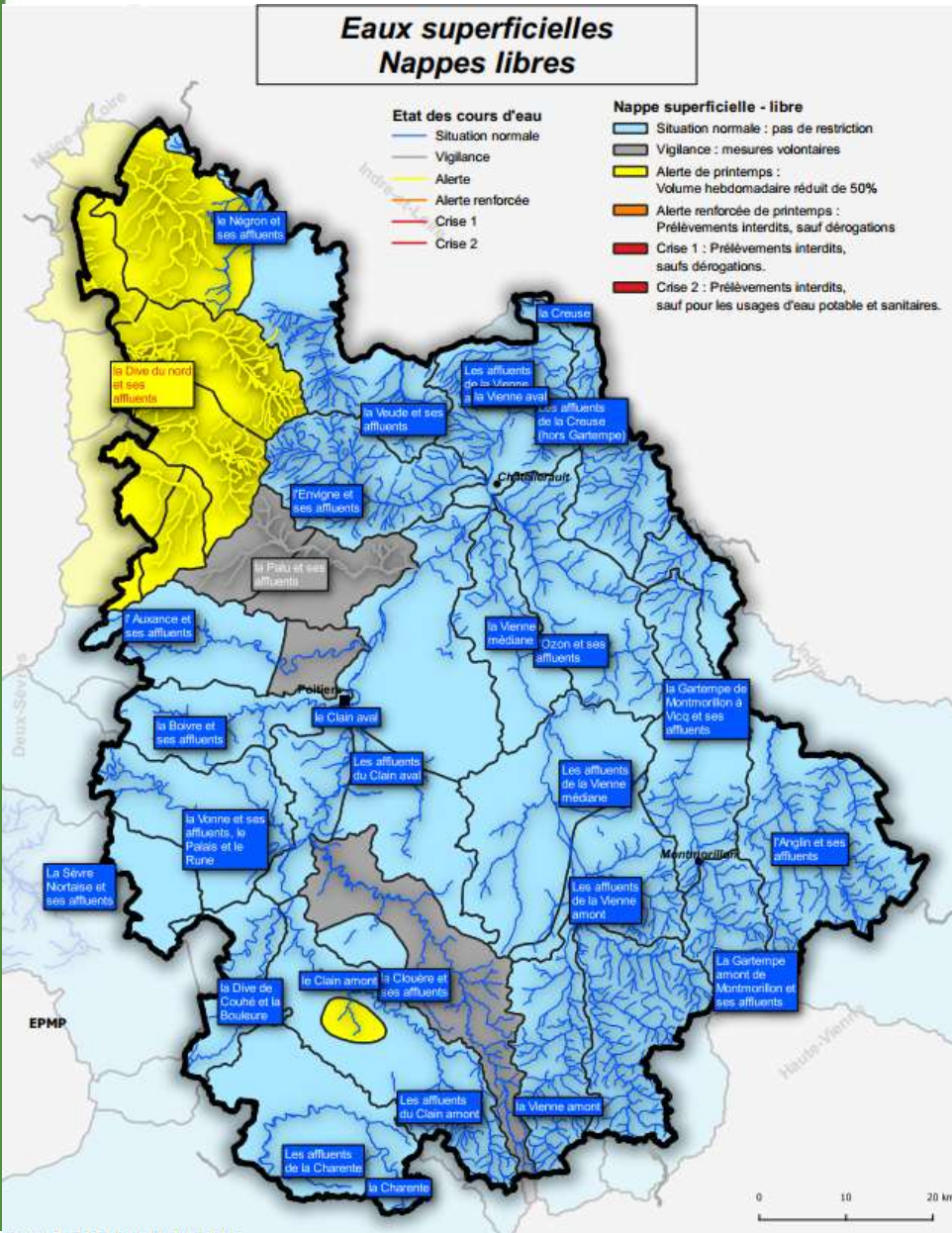
Vigilance sur certaines nappes en raison d'une recharge hivernale insuffisante.

Mesures anticipées : **Alerte renforcée de printemps** sur le Bé de Sommières, au regard d'une situation avec un risque d'assec et en l'absence de recharge de la nappe d'accompagnement.

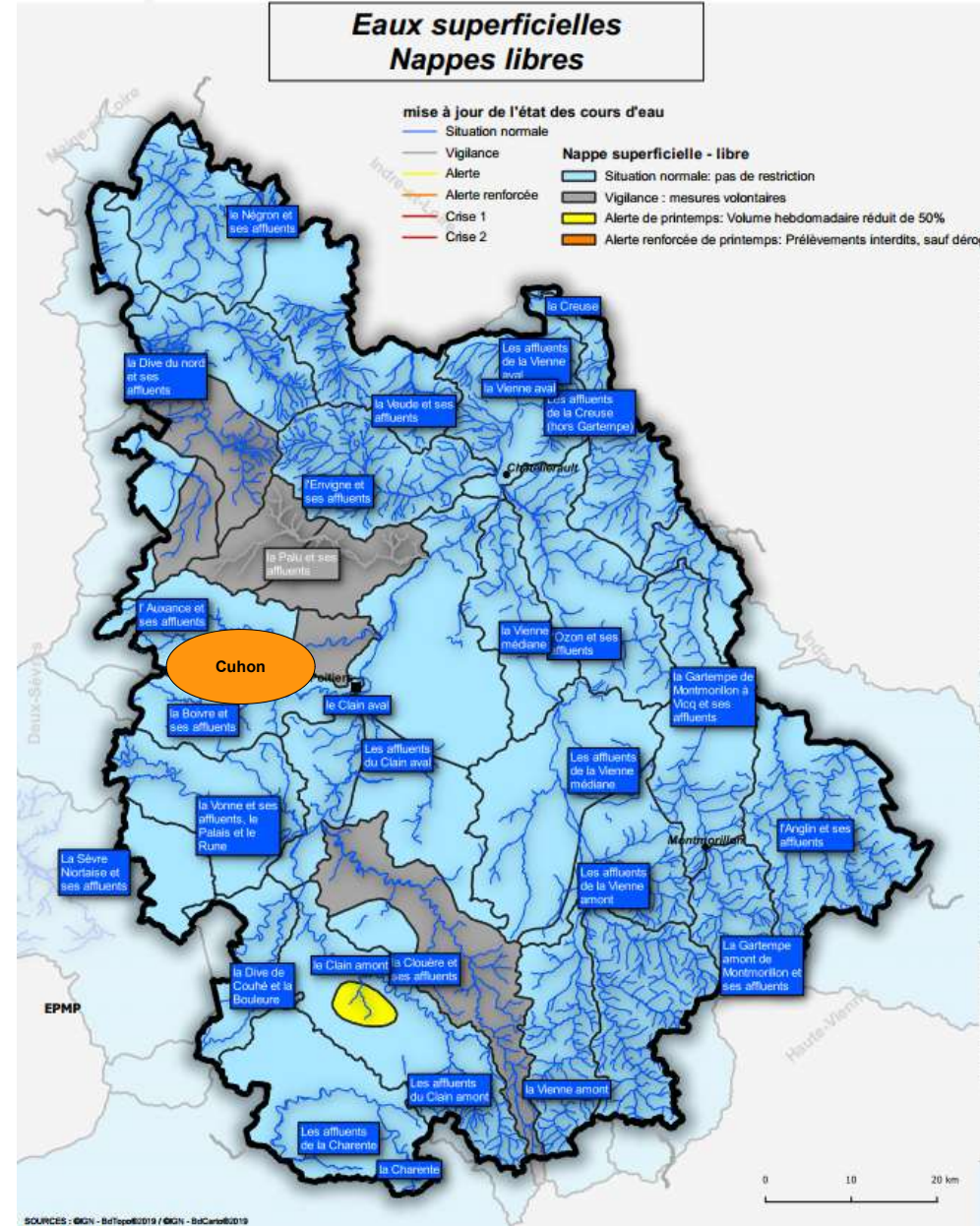
Vigilance à partir du 13 mars : usages de l'eau à partir du réseau d'eau potable.



Mesures de restriction au 1^{er} mai

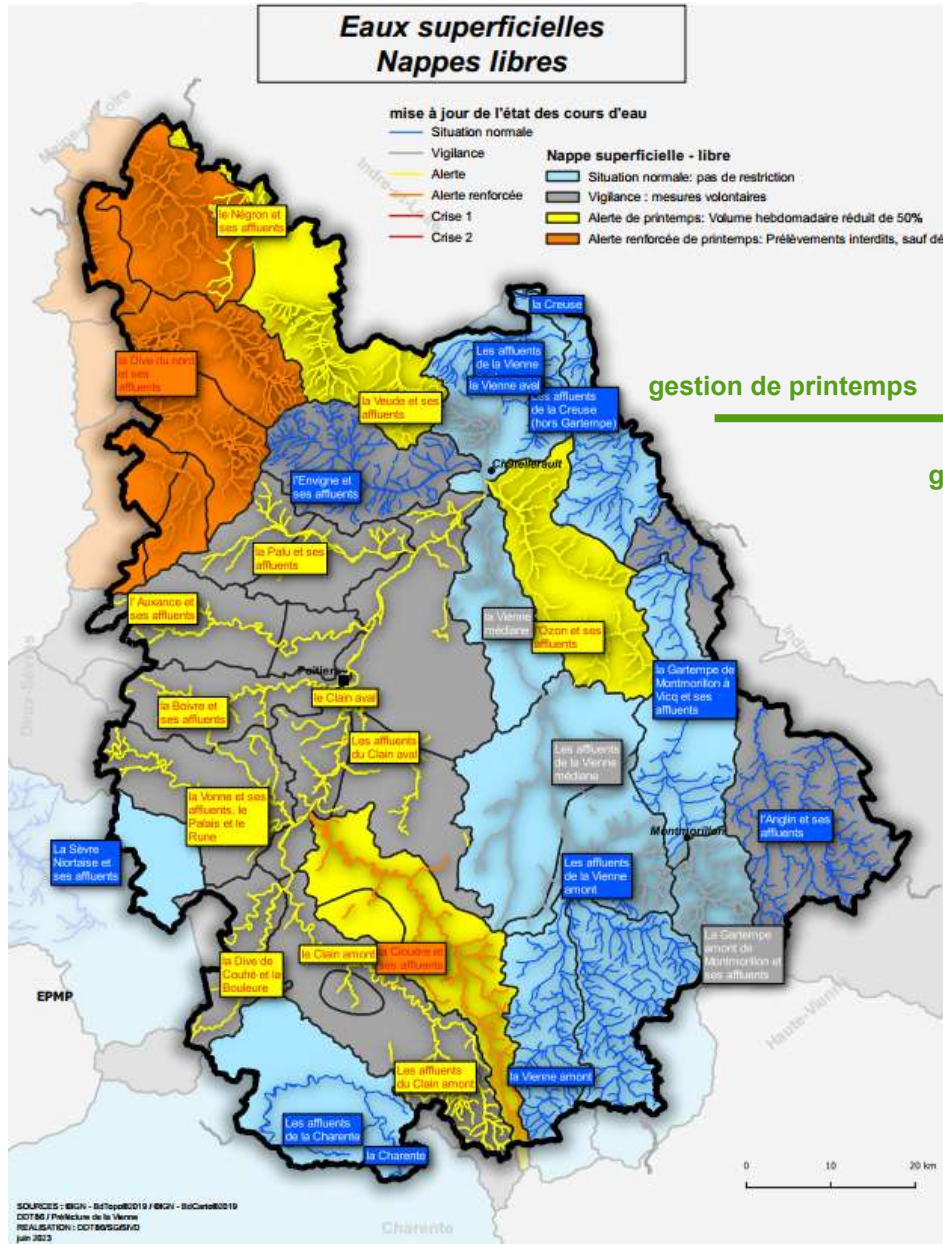


Mesures de restriction au 16 mai

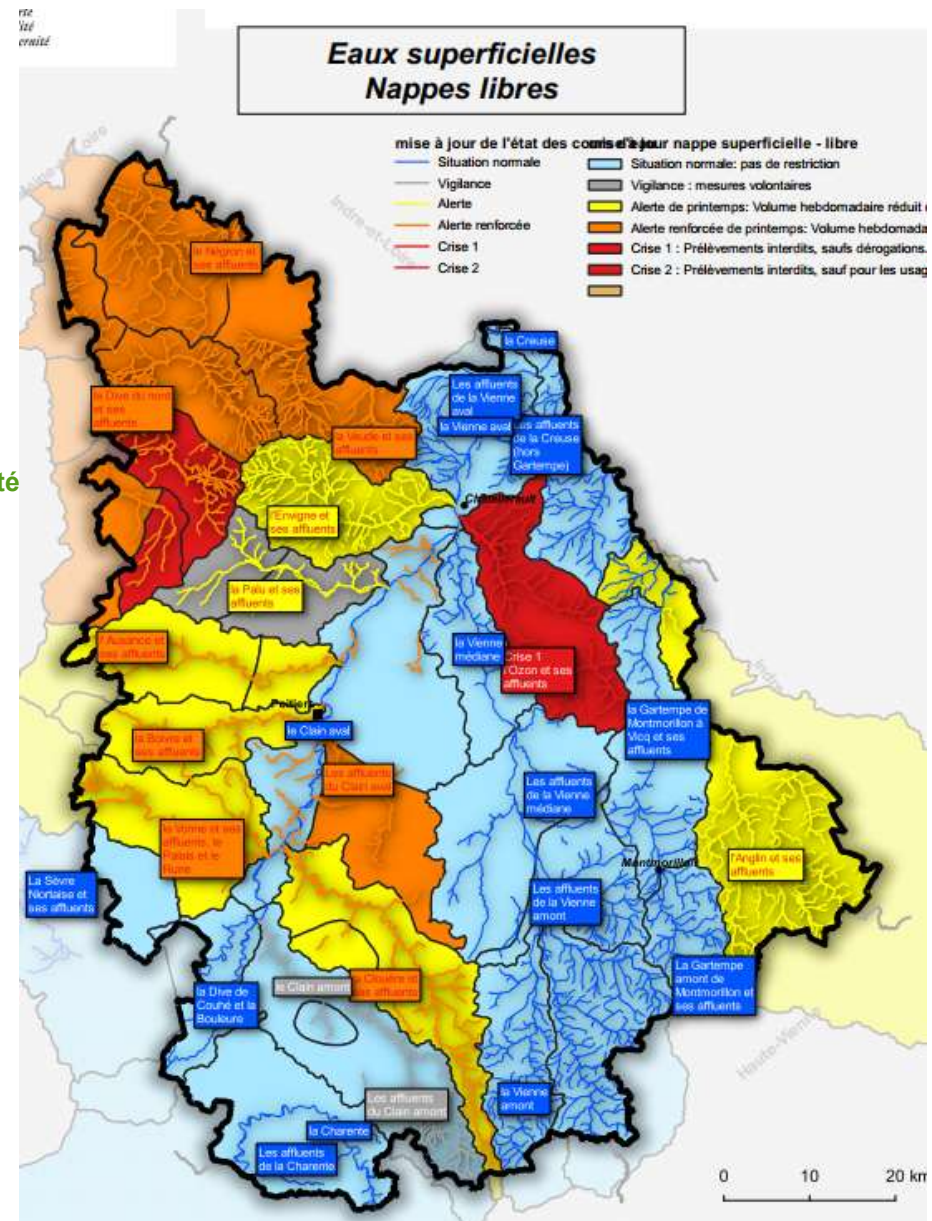


SOURCES : GIGN - BdtPop@2019 / GIGN - BdtCar@2019

Mesures de restriction au 3 juin



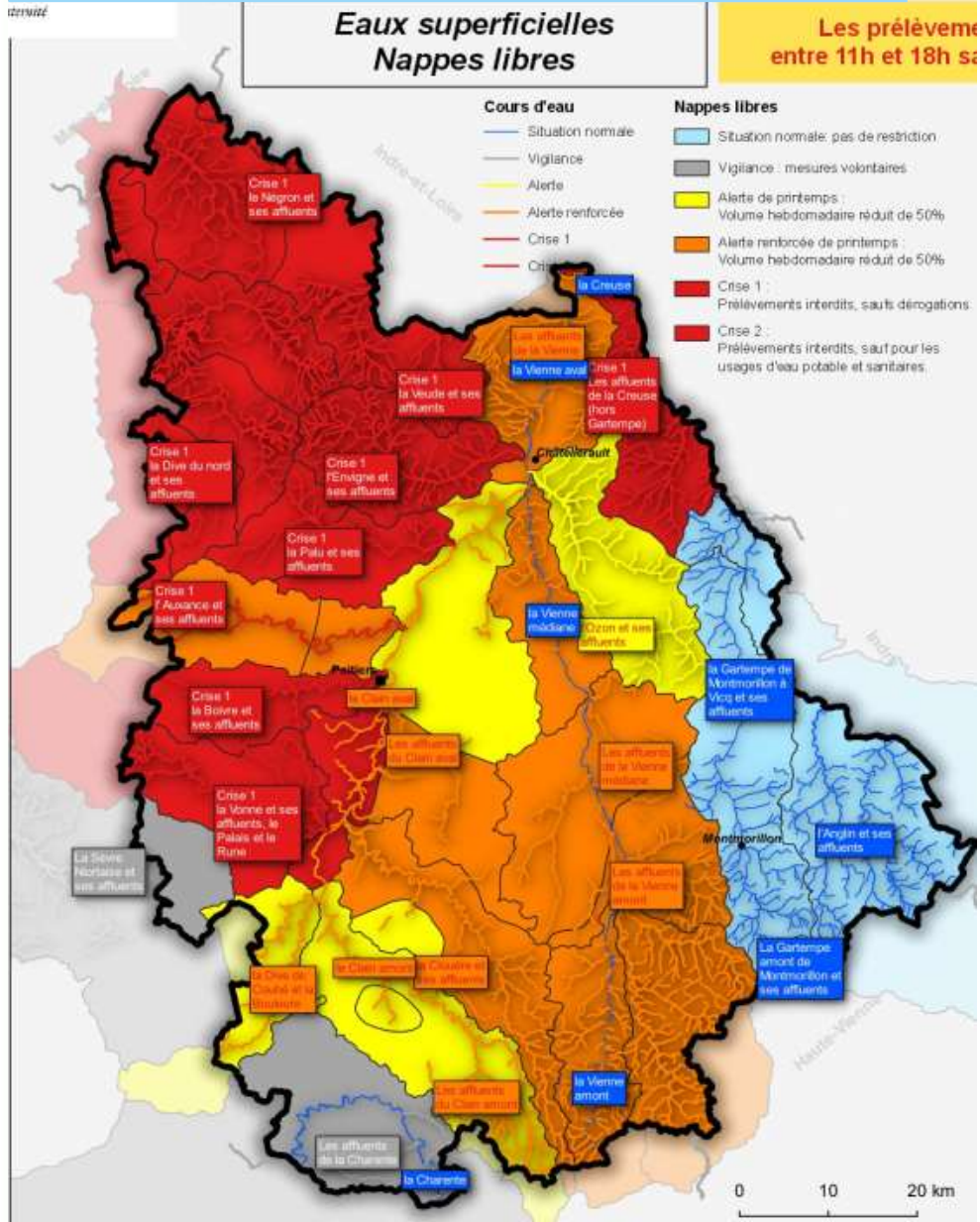
Mesures de restriction au 19 juin



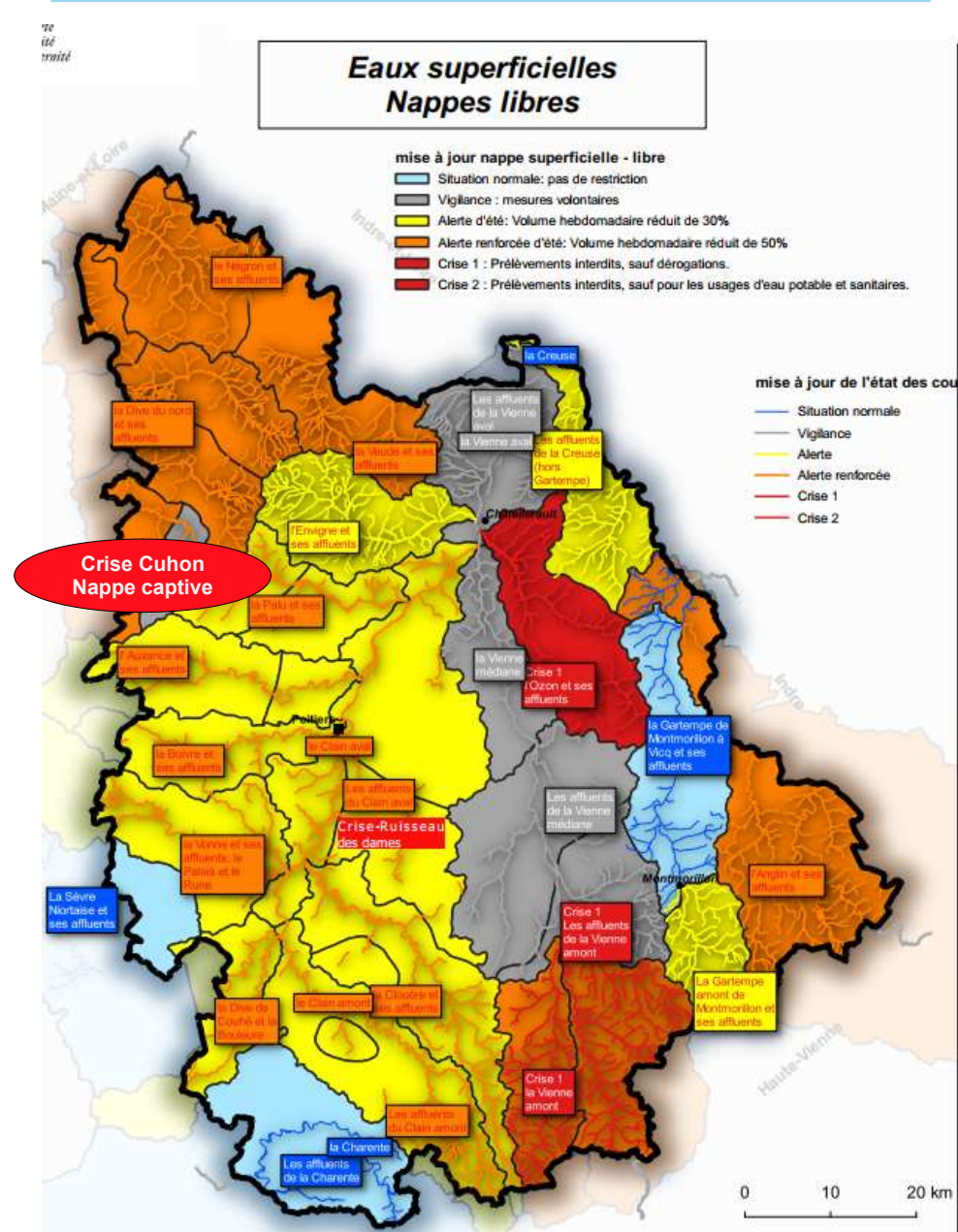
gestion de printemps

gestion d'été

Mesures de restriction au 11 juillet 2022



Mesures de restriction au 11 juillet 2023



Mesures spécifiques sur le secteur de Cuhon



1. Territoires concernés et transferts d'eau

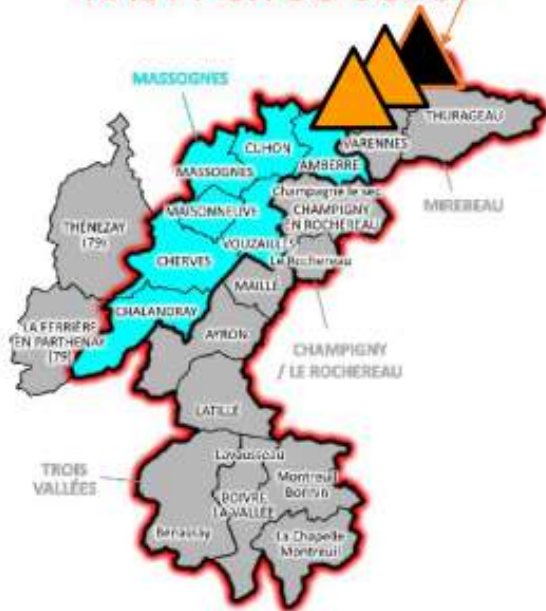
3 200 habitants

Forage à l'arrêt depuis le 28/03/23 / Chlorothalonil

6 200 habitants

COMITE LOCAL DU HAUT POITOU OUEST

COMITE LOCAL DU HAUT POITOU OUEST



Périmètre de Massognes
 Hors périmètre de Massognes

Avant 600 à 1 000 m³/j

Fourniture d'eau

Aujourd'hui 400 m³/j

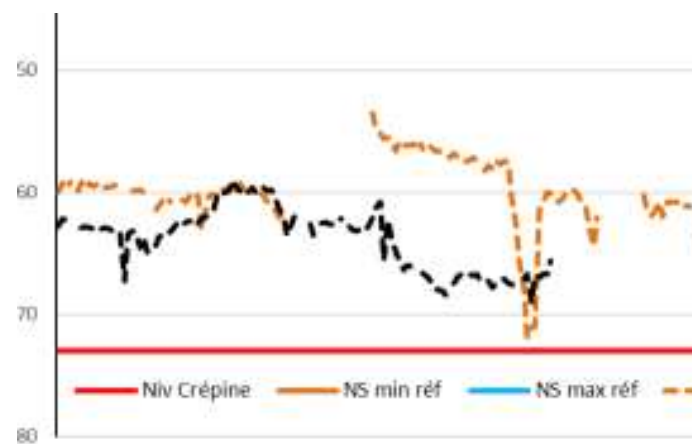


Périmètre des Trois Vallées
 Hors périmètre des Trois Vallées

Mesures spécifiques sur le secteur de Cuhon

Contexte :

- ⇒ 3 Champs captants – 3 Forages AEP sur le secteur : « Le Parc », « Sous le Parc » et « Champs Noirs »
- ⇒ Des mesures de concentration de Chlorothalonil > limite sanitaire entraînant un arrêt du forage « Le Parc »
- ⇒ Avec un report des besoins sur les 2 autres forages impliquant une augmentation des prélèvements
- ⇒ Le captage des Champs Noirs montrant des difficultés en terme de quantité : niveau d'eau proche du niveau de prélèvement avec risque de dénoyage
- ⇒ Une réunion des élus le 11 mai
- ⇒ Une conférence de presse Etat/EdV le 12 mai



Mesures spécifiques sur le secteur de Cuhon

Mesures prises à partir du 1er mai :

⇒ Prélèvements pour l'irrigation agricole :

- alerte de printemps (= volume réduit de 50 %)

⇒ 12 forages concernés (prélèvements en 2ème nappe) ;

9 exploitations agricoles

- Périmètre : amont de la Grimaudière (Amberre, Cherves, Chouppes, Coussay, Cuhon, Maisonneuve, Massognes, Mazeuil, Mirebeau, St Clair, St Jean de Sauves, Verrue et Vouzailles)

⇒ rattachement des prélèvements vérifié avec EdV, ADIV, DDT (Feuille de route 2023)

Mesures spécifiques sur le secteur de Cuhon

Mesures prises à partir du 15 mai :

⇒ Prélèvements pour l'irrigation agricole :

- alerte renforcée de printemps (= interdiction sauf dérogation)
- ⇒ Suivi précis des dérogations au regard des besoins des cultures
- ⇒ 12 forages concernés (prélèvements en 2ème nappe) ;
9 exploitations agricoles
- Périmètre : amont de la Grimaudière (Amberre, Cherves, Chouppes, Coussay, Cuhon, Maisonneuve, Massognes, Mazeuil, Mirebeau, St Clair, St Jean de Sauves, Verrue et Vouzailles)

⇒ Prélèvements à partir des réseaux d'eau potable :

- niveau de crise = interdiction ou restriction selon les usages
- Périmètre : les 11 communes des unités de distribution de « Massognes » et « Les 3 Vallées »

Mesures spécifiques sur le secteur de Cuhon

Mesures prises à partir du 14 juin :

Constat : atteinte d'un seuil critique sur le forage AEP de champs noir (EDV) en raison d'un incident technique.

⇒ Décision immédiate : arrêt des dérogations jusqu'à retour à une situation plus favorable.

Mesures prises à partir du 28 juin :

Constat : remontée du niveau d'eau dans le forage de champs noir (EDV) à un niveau de mai 2023

⇒ Décision:

- réouverture progressive des dérogations ;
- en parallèle un suivi quotidien du forage AEP de champs noirs ;
- un seuil ultime a été fixé ; si celui-ci est franchi, il conduira de nouveau à l'arrêt des dérogations.

Mesures de restriction à venir pour la semaine prochaine



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

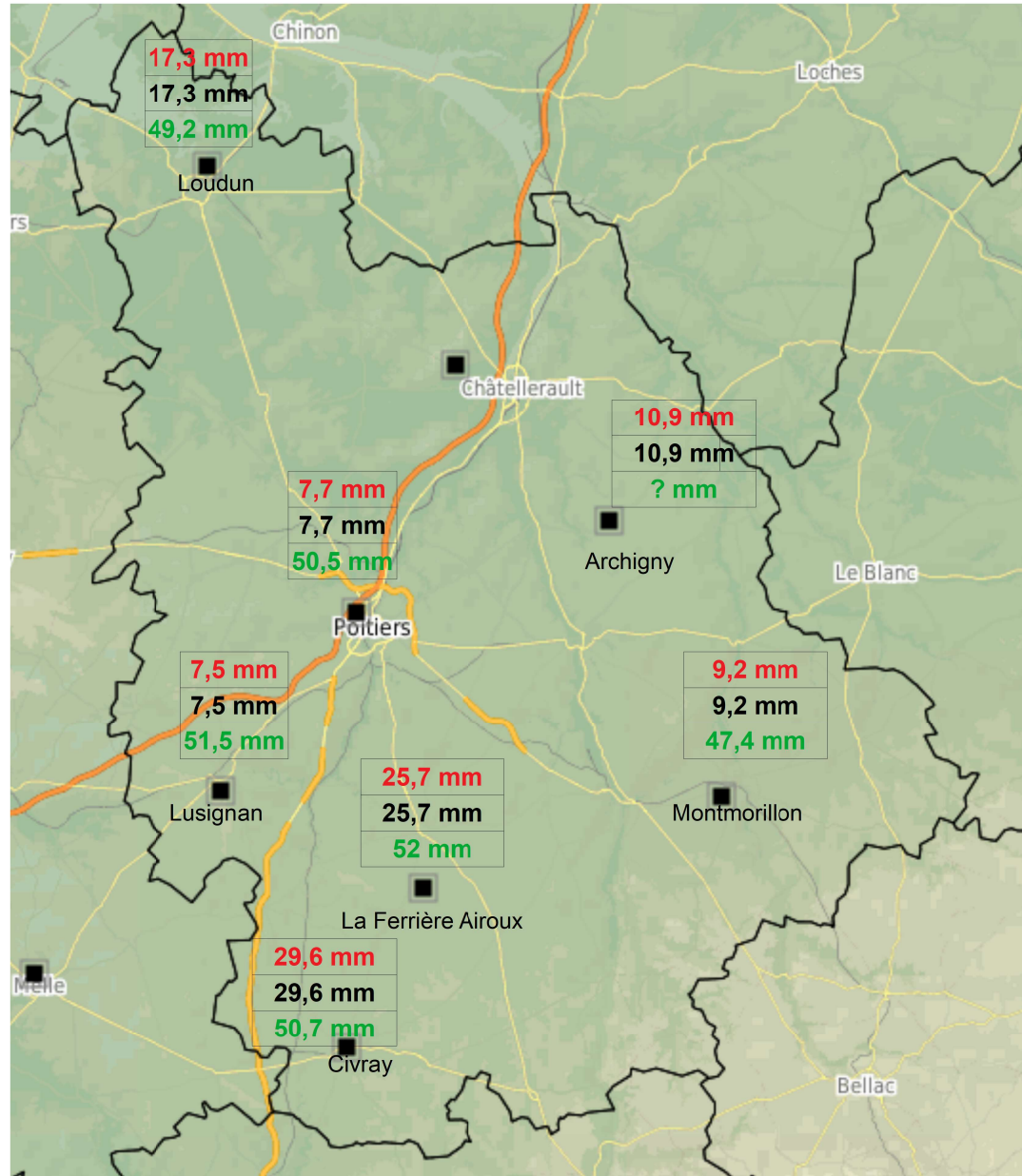
*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

Observations météorologiques

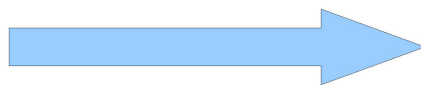
Cumul de précipitations (au 09/07/2023)



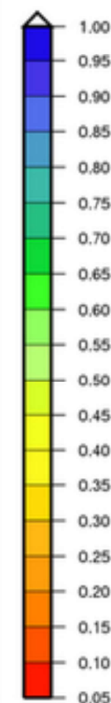
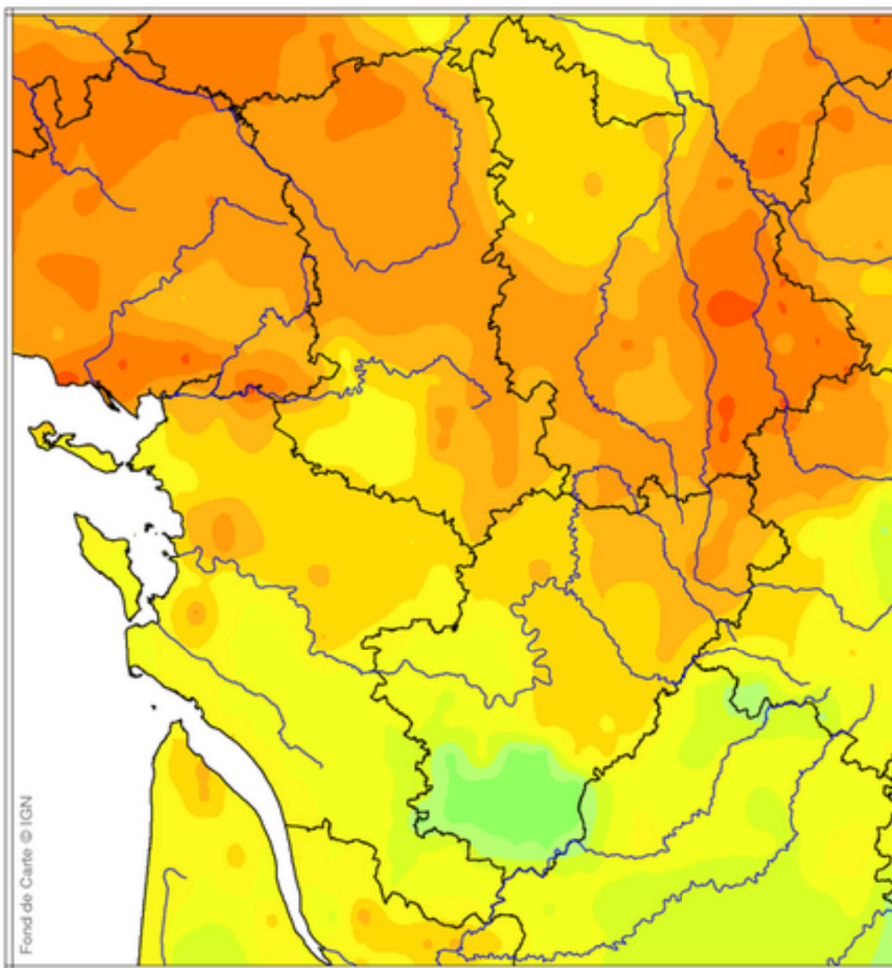
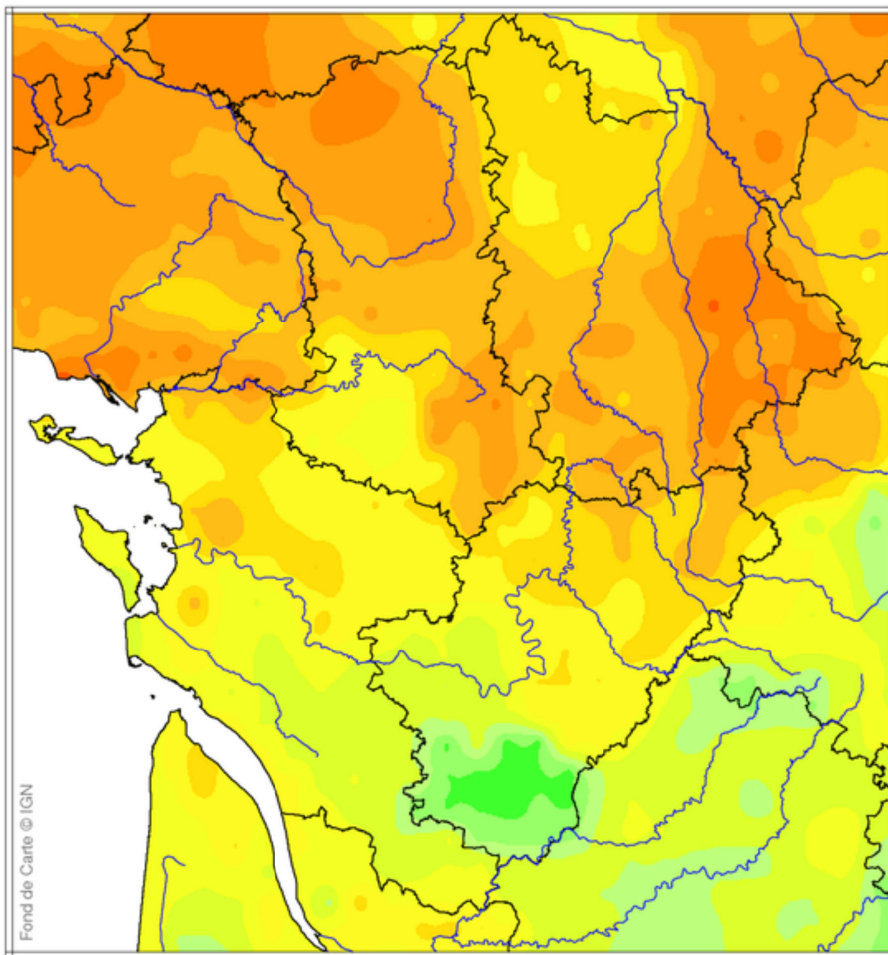
21,4 mm Précipitations 7 derniers jours
21,4 mm Cumul du mois de juillet
21,4 mm Cumul précipitations mensuelles normales

Indice d'humidité des sols

Indice d humidité des sols
le 3 Juillet 2023



Indice d humidité des sols
le 8 Juillet 2023

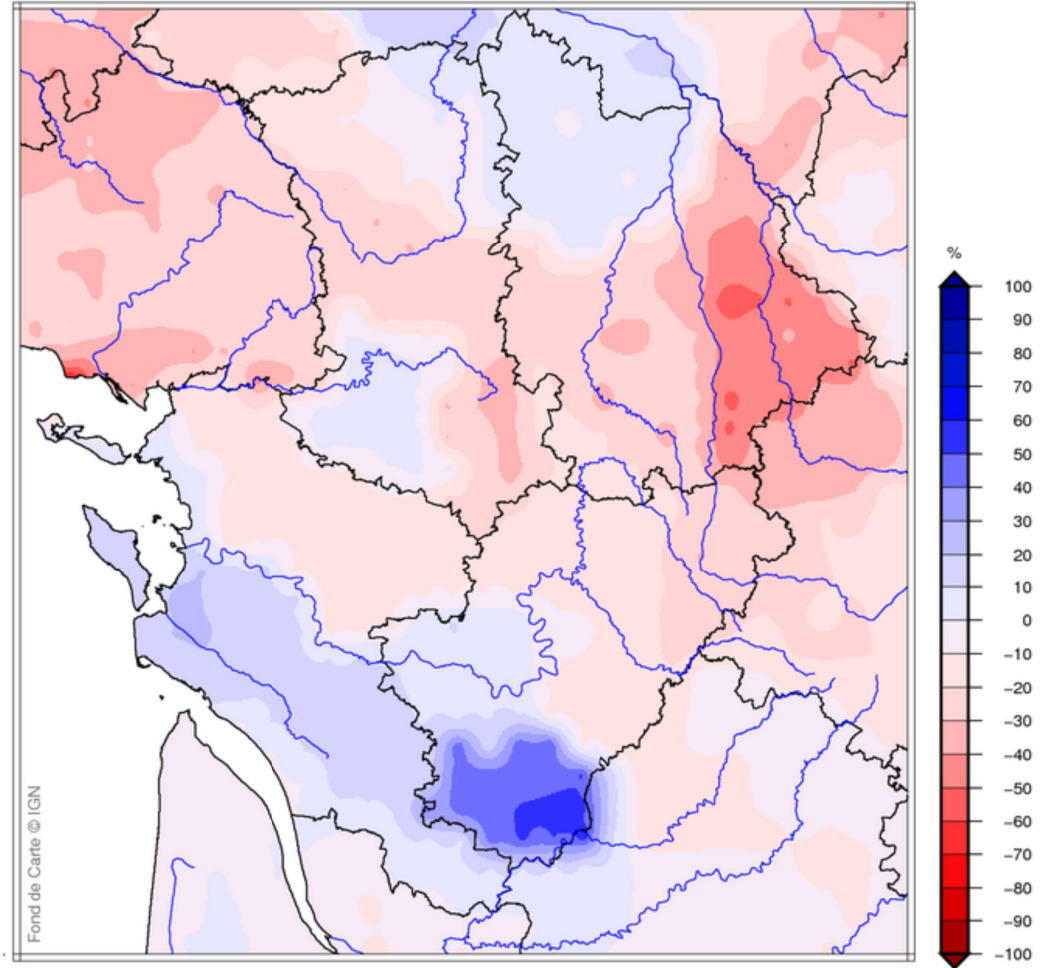
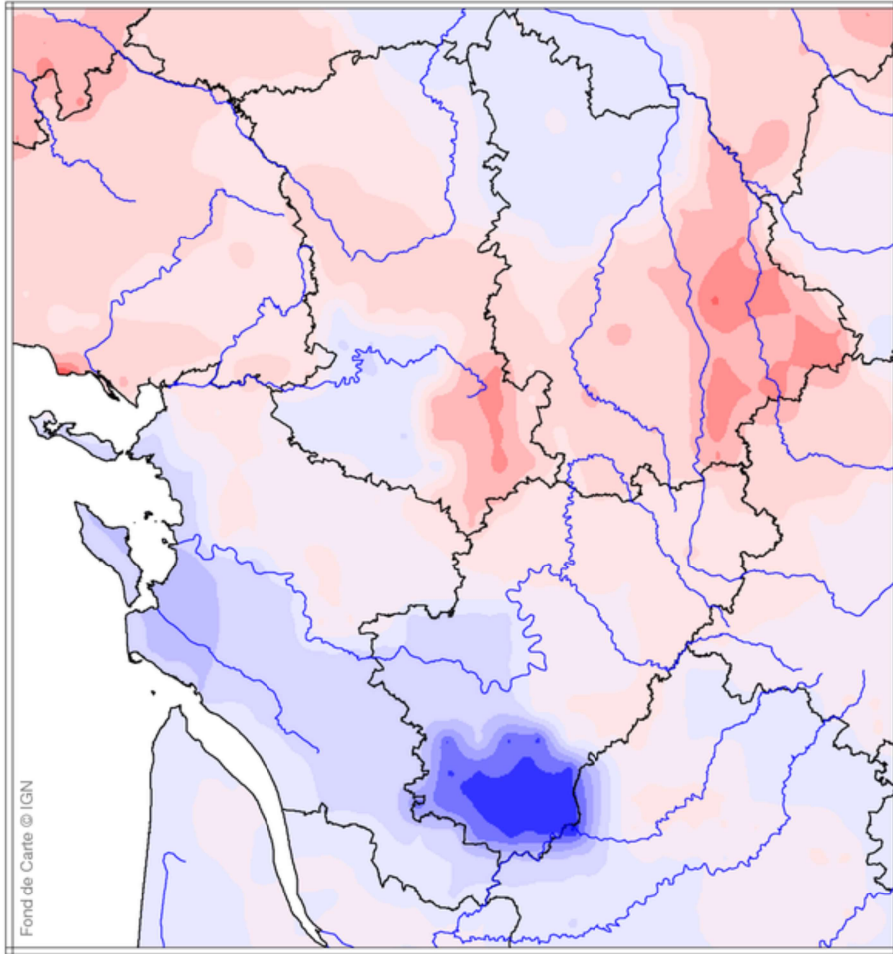


Indice d'humidité des sols écart à la normale

Ecart à la normale
de l'indice d'humidité des sols
le 3 Juillet 2023



Ecart à la normale
de l'indice d'humidité des sols
le 8 Juillet 2023



Prévisions Météo

MARDI 11  17° / 30° ▶ 25 km/h 40 km/h	MERCREDI 12  17° / 27° ◀ 20 km/h	JEUDI 13  13° / 27° ▶ 15 km/h	VENDREDI 14  14° / 29° ◀ 15 km/h	SAMEDI 15  17° / 28° ▶ 20 km/h 45 km/h	DIMANCHE 16  15° / 26° ◀ 15 km/h
---	--	---	--	--	--

LUNDI 17  13° / 27° ◀ 15 km/h	MARDI 18  14° / 27° ◀ 15 km/h	MERCREDI 19  14° / 27° ◀ 15 km/h	JEUDI 20  14° / 28°	VENDREDI 21  15° / 29°	SAMEDI 22  15° / 29°	DIMANCHE 23  16° / 29°
--	--	---	---	--	--	--

Les nouvelles mesures de gestion proposées pour tous les usages prélevant directement sur le milieu (hors réseau d'eau potable)

Bassin de la Vienne Tourangelle (Veude/Négron): Passage en niveau **Crise** à compter de mercredi 12 juillet, en raison d'un débit inférieur au seuil de crise à la station de Lemeré.

Bassin de la Vienne, sous-bassin de l'Envigne: Passage en niveau **Alerte renforcée** à compter de lundi 17 juillet, en raison d'un débit inférieur au seuil d'alerte renforcée à la station de Thuré.

Bassin de la Vienne, sous-bassins aval de Lussac Les Châteaux + nappes captives Ozon et Envigne : Passage en niveau **Alerte** à compter de lundi 17 juillet pour les prélèvements en nappe et affluents de la Vienne, en raison de débits faibles sur les affluents (ONDE), et de niveaux de nappe proches ou inférieurs au minima observés sur les captages AEP de Tercé/Chauvigny et sur le piézomètre de Jardres.

Temps d'échange



Partie n°2

Les dérogations de printemps

Catherine AUPERT et Rodolphe PINIER
DDT86



Les dérogations pour l'usage irrigation

Principes

Les principes d'instruction :

- ⇒ Ratio / culture
- ⇒ Limité à 50 % du volume attribué

Rappel du taux maximal par indicateur :

- ⇒ Retex 2019
- ⇒ 30 %
- ⇒ Pas de gestion à la quinzaine

Demandes déposées suivies en cellule de vigilance

Arrêté collectif limité dans le temps

(Retex 2022/Feuille de route 2023)

Consommations suivies en cellule de vigilance

Obligation « démarches simplifiées »

(Retex 2022/Feuille de route 2023)

Absence de retour d'index :
⇒ retrait de la dérogation

Indispensable au suivi global des consommations effectives

Absence de n° de prélèvement :
⇒ **retrait de la dérogation**

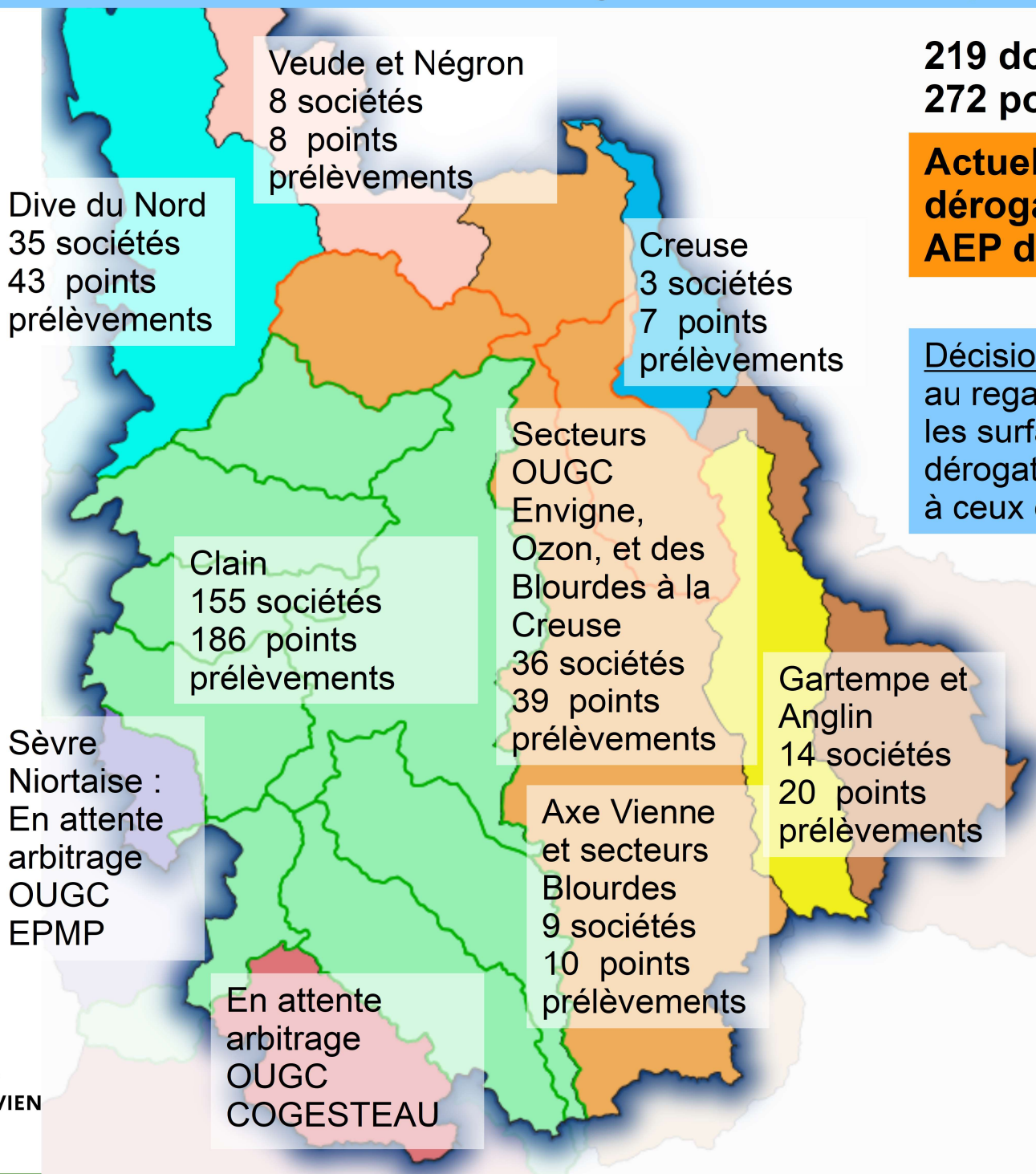
Absence d'accès au compteur :
⇒ **retrait de la dérogation**

Les demandes de dérogations en 2023 par bassins de gestion

219 dossiers/demandeurs
272 points de prélèvements

Actuellement, seules des dérogations autour des captages AEP de Cuhon sont activées.

Décision M. Le Préfet CRE mars 2023 :
au regard du contexte de sécheresse, les surfaces et les volumes dérogatoires de 2023 seront plafonnés à ceux de 2022.



- Anglin
- Charente Amont
- Clain
- Creuse
- Dive du Nord
- Gartempe
- Sevre Niortaise
- Veude - Negron
- Vienne Aval



Les dérogations pour les autres usages

Décisions

L'ensemble des dérogations ont été refusées pour les autres usages :

- Remplissage de plans d'eau
- Manœuvre de vannes
- Vidange et remplissage de piscines
- Nettoyage de convenance par des particuliers

Partie n°2

Les contrôles

OFB SD86 – Jimmy JOURNAUD
DDT86 – Rodolphe PINIER

Les contrôles 2022

25 transactions pénales sur infractions 2022 :

- 19 pour une activité d'irrigation agricole en période d'interdiction
- 1 pour une activité d'irrigation agricole sans autorisation loi sur l'eau
- 3 pour une activité de remplissage de plan d'eau en période d'interdiction
- 3 pour une activité d'arrosage de stade de football

Arrêtés mettant en demeure de respecter les mesures de restrictions en vigueur (suite à infraction constatée) :

- 6 MED pour des activités d'irrigation agricole en période d'interdiction
- 1 MED pour manœuvre de vanne en période d'interdiction pour un usage d'irrigation gravitaire sans autorisation.

Les contrôles 2022

Rapports de manquement administratif :

- 2 RMA pour irrigation sur route
- 132 RMA pour absence d'affichage du n° d'identification sur le site du point de prélèvement
 - 99 sur le bassin du Clain
 - 29 sur le bassin de la Dive du Nord
 - 2 sur le bassin de la Gartempe
 - 2 sur le bassin de la Charente amont
- 21 RMA pour non-retour d'index de compteur en fin de saison 2022
 - 3 sur le bassin de la Vienne
 - 2 sur le bassin de la Charente
 - 4 sur le bassin de la Dive du Nord
 - 3 sur les bassins Creuse/Gartempe
 - 9 sur le bassin du Clain

Remplissage des réserves de substitution du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023 :

- Rappel des règles de gestion dès la fin octobre auprès des gestionnaires.
- Toutes les réserves n'ont pas pu être remplies cet hiver en raison de niveaux d'eau inférieurs aux seuils de remplissage fixés dans les arrêtés d'autorisation.

Les contrôles 2023

Priorité sur les secteurs en interdiction

⇒ secteurs en interdiction, en dérogation ou en limitation.

⇒ les usages : irrigation, plans d'eau, autres usages à partir des prélèvements milieux.

⇒ Constats réalisés à ce jour :

- 5 infractions pour remplissage de plan d'eau en interdiction
- 5 infractions pour irrigation en période d'interdiction
- 4 infractions pour fausse déclaration de consommation d'irrigation dans le cadre des dérogations
- 2 infractions pour irrigation sur route

⇒ Les difficultés : absence des n° de points ⇒ sanction

Compteur non-accessible et non lisible ⇒ sanction

Point sur la transmission des codes de cadenas des cabanes des compteurs (Retex 2022/feuille de route 2023)

Partie n°2

Bilan des consommations agricoles printemps/été 2022

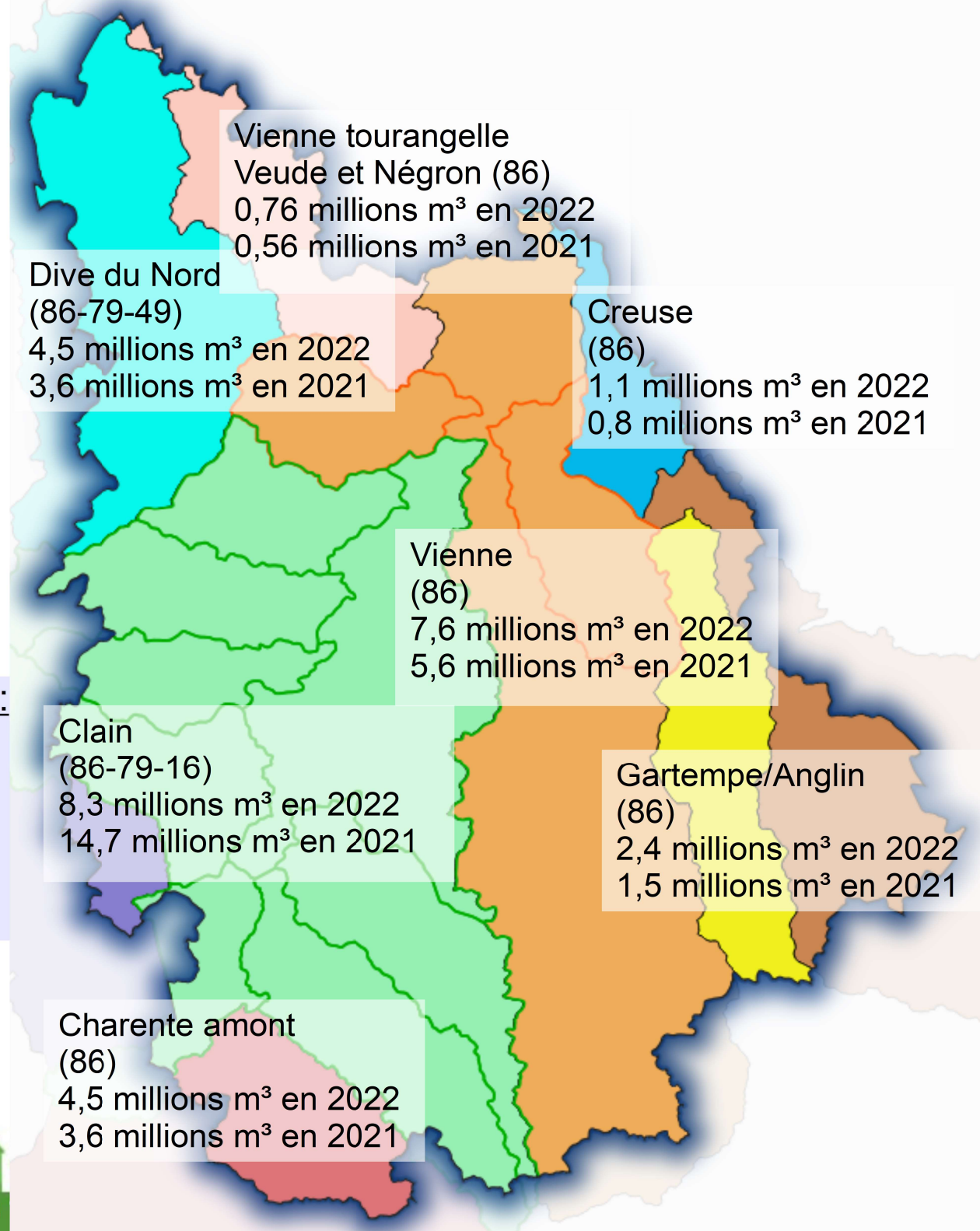
DDT/SEB

Catherine AUPERT et Rodolphe PINIER

Bilan des consommations à usage d'irrigation agricole durant l'été (printemps/été) 2022

Dans le département de la Vienne :

714 préleveurs/sociétés agricoles
~1200 points de prélèvements actifs



Temps d'échange



Partie n°3
Point d'étape sur la feuille de route
2022/23

DDT/SEB
Catherine AUPERT et Rodolphe PINIER

La feuille de route 2022/2023

Les actions de la feuille de route validées en comité ressource en eau « quantité » du 3 mars 2023 suite au Retex 2022 :

- ⇒ La fiabilité des **dispositifs de suivi** des nappes et rivières
- ⇒ Les **captages AEP sensibles ou vulnérables**
- ⇒ Les modalités de **gestion conjoncturelle**
 - ⇒ Usages à partir des milieux : irrigation agricole et autres usages
 - ⇒ Usages à partir des réseaux AEP
 - ⇒ Coordinations/harmonisations inter-départementales
- ⇒ Les cultures spéciales et gestion des **dérogations**
- ⇒ Le **suivi** des consommations tous usages confondus
- ⇒ Les **contrôles**
- ⇒ La **communication**

La feuille de route 2022/2023

Les actions terminées:

- ⇒ La fiabilité des **dispositifs de suivi** des nappes et rivières
 - Calage avec la DREAL et le BRGM sur le suivi des outils de mesure
 - Adaptation du réseau ONDE
- ⇒ Les **captages AEP sensibles ou vulnérables**
 - Forages dans les PPE
 - Coordination 37/86 sur Beuxes
 - Identification secteurs sensibles et interconnexion CUHON
- ⇒ Les modalités de **gestion conjoncturelle**
 - Adaptation des annexes AEP et « Milieux » (AP AEP mai)
 - Communication sur les modalités de gestion selon les usages
 - Gestion départementale ou par secteur (ex Cuhon)

La feuille de route 2022/2023

Les actions terminées:

⇒ Les cultures spéciales et gestion des dérogations

- Obligation de dématérialisation des demandes et retours d'index
- Arrêtés collectifs de dérogation à durée limitée
- Suppression des dérogations en l'absence de retours d'index

⇒ La communication

- Plan de communication des producteurs d'eau
- Info OUGC hebdomadaire
- Agri'Info sur la gestion conjoncturelle



PRÉFET DE LA VIENNE
Philippe
MARTIN

AGRI info

N°69 - avril 2023

Gestion conjoncturelle 2023

Une situation de la ressource fragile

Après une sécheresse 2022 exceptionnelle, la faible pluviométrie depuis l'automne 2022 a pénalisé la recharge des nappes, qui restent globalement autour de la quinquennale sèche.

Evolution quantitative de l'état de charge des nappes - comparaison annuelle (en % des nappes quantifiées)



Année	2018	2019	2020	2021	2022
2022	~10%	~15%	~20%	~25%	~30%
Moyenne 5 ans	~15%	~20%	~25%	~30%	~35%
2021	~20%	~25%	~30%	~35%	~40%
Moyenne 5 ans	~25%	~30%	~35%	~40%	~45%

Source : service de mesure - DDTM

Une pluviométrie supérieure à la moyenne en mars, avec un cumul de précipitation variant de 70 mm au nord et à 145 mm au sud.

EN SAVOIR + :

- ✓ consulter les données brutes de débits des cours d'eau : https://ubeau.eaufrance.fr/label/default/label/epi/temo/hydro_3.htm
- ✓ consulter les données brutes de niveaux de nappes : https://ubeau.eaufrance.fr/label/default/label/epi/temo/ptec_3.htm

Si la pluviométrie de ces dernières semaines a eu un effet visible sur les cours d'eau, la situation des nappes reste fragile et la réactivité des ressources superficielles entraîne des variations de débits importantes et rapides.

Cette situation, qui n'est pas spécifique au département de la Vienne, laisse présager une disponibilité restreinte de la ressource, tant des nappes libres que des cours d'eau.

La lettre de la DDTM - Lettre n°69 - Avril 2023
Éditeur : Préfecture de la Vienne - Direction départementale des territoires de la Vienne

La feuille de route 2022/2023

Les actions en cours:

- ⇒ La fiabilité des **dispositifs de suivi** des nappes et rivières
 - Accès réguliers aux données piézométriques (BRGM)
 - Expertise des piézomètres Cuhon 1 et 2 (BRGM)
- ⇒ Les **captages AEP sensibles ou vulnérables**
 - Identification des ressources captées par les forages d'irrigation sur le secteur amont de la Grimaudière ⇒ ADIV/EDV/DDT
 - Recherche de forage agricole en 2eme nappe (Cuhon1) susceptible d'être sollicité pour soulager le forage AEP de Champs noir.
- ⇒ Les **contrôles**
 - Mise en place de cadenas d'accès aux cabanes des compteurs
- ⇒ La **communication**
 - Actions à poursuivre

Temps d'échange

puis

Conclusion de Monsieur le préfet de la Vienne